



Commune de

Blonay – Saint-Légier

LA MUNICIPALITÉ

PREAVIS No 15-2025

RAPPORT DE GESTION 2024

Table des matières

PREAVIS 15-2025

RAPPORT DE GESTION ET COMPTES 2024

PREAMBULE	3
1. ADMINISTRATION GENERALE	4
1.1 AUTORITES.....	4
MUNICIPALITE	4
CONSEIL COMMUNAL	4
1.2 MOTIONS, POSTULATS, INTERPELLATIONS ET PETITIONS.....	10
1.3 FUSION – ETAT	11
1.4 NATURALISATIONS.....	11
1.5 INFORMATIQUE.....	11
1.6 COMMUNICATION	12
1.7 PERSONNEL COMMUNAL.....	14
2. FINANCES.....	17
2.1 SERVICE DES FINANCES	17
2.2 DONNEES ET ANALYSES FINANCIERES	21
3. DOMAINES ET BATIMENTS	22
3.1 SERVICE DES FORETS.....	22
3.2 SERVICE DES BATIMENTS	24
3.3 CENTRE SOCIAL ET CULTUREL LA MAISON PICSON	26
3.4 PARC IMMOBILIER DE LA COMMUNE (TERRAINS NON COMPRIS).....	28
4. TRAVAUX	31
4.1 URBANISME ET DEVELOPPEMENT DURABLE	31
4.2 CIMETIERES.....	33
4.3 SERVICE DES ESPACES PUBLICS.....	34
4.4 DECHETS	40
4.5 STATIONNEMENT.....	41
4.6 CIRCULATION & MOBILITE	43
4.7 PROCEDES DE RECLAME	43
4.8 EAUX POLLUEES ET EAUX CLAIRES	44
5. FORMATION ET JEUNESSE	45
5.1 ÉTABLISSEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE BLONAY - SAINT-LEGIER	45
5.2 BIBLIOTHEQUE DE BLONAY – SAINT-LEGIER	46
6. SECURITE ET CONTROLE DES HABITANTS	47
6.1 ASSOCIATION SECURITE RIVIERA (ASR)	47
6.2 OFFICE DE LA POPULATION.....	47
7. SECURITE SOCIALE.....	51
7.1 AGENCE D’ASSURANCES SOCIALES DE BLONAY – SAINT-LEGIER	51
7.2 RESEAU ENFANCE BLONAY – SAINT-LEGIER	51
8. SERVICE DES EAUX.....	52
9. ANALYSES FINANCIERES	55
9.1 INTRODUCTION	55
9.2 COMMENTAIRES SUR L’EXERCICE 2024 (PAR NATURE).....	55
9.3 ANALYSE DES RECETTES PAR NATURE	56
9.4 ANALYSE DES CHARGES PAR NATURE.....	58
9.5 ANALYSE FINANCIERE DE L’ANNEE 2024	62
9.6 FLUX DE TRESORERIE	63
10. CONCLUSIONS	64

RAPPORT

DE LA MUNICIPALITE DE BLONAY - SAINT-LEGIER

AU CONSEIL COMMUNAL

SUR LA GESTION DURANT L'EXERCICE 2024

Blonay, le 29 avril 2025

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

PREAMBULE

La Municipalité a l'honneur de vous présenter son rapport sur la gestion et les comptes de l'exercice 2024, en application :

- ⇒ de la Loi sur les communes du 28 février 1956
- ⇒ du Règlement sur la comptabilité des communes du 14 décembre 1979
- ⇒ du Règlement du conseil communal du 26 octobre 2023

Elle tient en premier lieu à exprimer sa reconnaissance et ses remerciements à l'ensemble du personnel communal pour son travail et son dévouement pendant l'année écoulée. Elle tient à relever en particulier l'engagement des chefs de service :

- ⇒ M. J. Steiner, secrétaire municipal
- ⇒ M. J.-M. Guex, responsable de l'administration générale et du domaine sociétal
- ⇒ M. S. Roulet, responsable du service des finances
- ⇒ M. R. Vallat, responsable du service de l'urbanisme et des travaux
- ⇒ M. P. Estoppey, responsable du service des espaces publics
- ⇒ M. M. Genoud, responsable du service des forêts
- ⇒ M. A. Grand, responsable du service des bâtiments

sans lesquels elle ne saurait prétendre avoir pu conduire toutes les activités décrites dans le présent rapport.

Nous nous permettons aussi de rappeler l'aspect temporel du dépôt et traitement du préavis traitant de l'exercice 2024, soit :

- ➔ bouclage des comptes = 15 avril (RCCom – article 32)
- ➔ remise du rapport de la Municipalité au Conseil communal et à l'examen d'une commission, arrêté au 31 décembre = 31 mai (LC – article 93c, RCCom – article 34, règlement de Conseil communal – article 102)
- ➔ rapport écrit de la commission de gestion = 10 jours avant la délibération (LC article 93d, RCCom – article 36, règlement du Conseil communal – article 107)
- ➔ contrôle par le préfet = 15 juillet (LC article 93g, RCCom – article 38, règlement du Conseil communal – article 110)

Le calendrier concernant le traitement des comptes des exercices présents et passés fait l'objet d'une concertation avec le bureau du Conseil communal et la commission de gestion.

Ces délais, parfois courts par rapport aux différents intervenants, mandataires ou associations intercommunales, font que l'administration générale et les services veillent au mieux afin de les respecter.

1. ADMINISTRATION GENERALE

1.1 Autorités

MUNICIPALITE

En 2024, l'activité de la Municipalité est demeurée soutenue, se maintenant à un niveau comparable à celui de 2023. Certains dossiers majeurs ont même nécessité une intensification des efforts, témoignant de l'ampleur et de la complexité des enjeux traités.

Malgré les différentes sensibilités politiques marquées ayant précédé la fusion, tous les préavis soumis au Conseil communal ont été acceptés. Seule exception : le préavis relatif au nouveau Règlement sur la gestion des déchets, initialement prévu pour octobre 2023. Des compléments ont été requis par le Canton ainsi que par « Monsieur Prix ». Compte tenu du calendrier législatif cantonal, il est désormais probable que ce règlement (à ne pas confondre avec la directive municipale adoptée en date du 13 août 2024) ne soit présenté au Conseil communal qu'après l'adoption du nouveau règlement cantonal.

En tout, 25 préavis ont été présentés au Conseil communal en 2024, dont un retiré, ainsi que 32 communications municipales officielles. Parmi celles-ci, la communication municipale 12-2024 a permis de faire un point d'étape clair et transparent sur l'état d'avancement des projets inscrits au Programme de législation 2022–2026.

Certains préavis ont eu une portée particulière, tant sur le plan des finances communales que pour la population :

- Préavis 05-2024 – crédit-cadre pour les investissements, l'entretien et la rénovation des bâtiments du patrimoine administratif et financier, période 2024 – 2026 - CHF 990'000.-
- Préavis 06 et 07-2024 - locaux provisoires site scolaire de Bahyse – CHF 1'760'000.- et planificateur général des travaux de rénovation et extensions des bâtiments scolaires de Bahyse – CHF 1'700'000.-
Les travaux d'étude sont actuellement bloqués en raison d'un recours auprès de la CDAP.
- Préavis 08-2024 - retrait de la Commune de l'ASR au 30.06.2026 (retiré) et 25-2024 - révision partielle des Statuts de l'ASR
- Préavis 09-2024 - acquisition de la parcelle n°2768 sise au chemin de Vers-chez-les-Loudes à St-Légier-La Chiésaz - CHF 6'610'000.-
- Préavis 11-2024 – réaménagement de la traversée du village de St-Légier-La Chiésaz, 3^{ème} étape - CHF 3'010'000.-
- Préavis 13-2024 - entretien constructif de réseaux routiers et souterrains communaux – CHF 4'690'000.-

La Municipalité poursuit ainsi activement sa politique de valorisation et de préservation du patrimoine communal, qu'il soit bâti ou routier. Elle réaffirme sa volonté de maintenir les prestations existantes, tout en visant leur amélioration et leur remise à niveau lorsque cela s'avère nécessaire.

CONSEIL COMMUNAL

Le Conseil communal a pour sa part accompli un travail de fond important avec l'actualisation des règlements devant être uniformisés avant le 31 décembre. Ces textes ont été discutés, ajustés puis adoptés dans les délais requis.

Les règlements restants, toujours en vigueur, font actuellement l'objet d'une analyse approfondie par la Municipalité, en vue d'une éventuelle révision ou harmonisation ultérieure.

La composition des commissions municipales peut être consultée sur le site internet officiel de la commune : <https://www.blonay-saint-legier.ch/commissions-municipales>.

Bureau 2024

Présidente	Mme Marie-Galante Forestier
1er Vice-président	M. Charles Morard
2ème Vice-présidente	Mme Tommasina Maurer
Scrutatrices	Mme Marylène Brawand Mme Jeanne Quillet
Scrutateurs suppléants	M. Joey Fares M. Bertrand Cherix
Secrétaire (hors conseil communal)	Mme Ariane Wunderli
Secrétaire suppléante (hors conseil communal)	Mme Céline Morier
Huissières	Mme Iris Juvet Mme Diane Ciurlia Mme Lucienne Vodoz

Séances 2024

Durant l'exercice 2024, le Conseil communal a tenu 11 séances (1 séance annulée).

Les procès-verbaux des séances du Conseil communal, les préavis ainsi que les extraits de décision du Conseil communal se trouvent sur le site internet communal : <https://www.blonay-saint-legier.ch/seances>

1. Administration générale			
 <p>Alain Bovay Syndic Suppléant : M. Thierry George</p>	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Autorité et communication ❖ Personnel (ressources humaines - développement) ❖ OFPOP (service de la population) ❖ Développement économique ❖ Tourisme 	CSD	<i>Membre de droit (syndic)</i>
		CIEHL	<i>Membre de droit (syndic)</i>
		GCAS	<i>Délégué municipal</i>
		GCAB	<i>Délégué municipal</i>
		Groupe de rédaction « COMM'uneinfo »	<i>Membre du groupe de rédaction</i>
		Espace régional des Pléiades (ERP)	<i>Délégué municipal</i>
		CCU (commission consultative d'urbanisme)	<i>Membre de la commission</i>
		MVT (Montreux – Vevey Tourisme)	<i>Membre du comité</i>
		PROMOVE	<i>Membre du comité</i>
		CIP (employeur)	<i>Délégué des employeurs</i>
		MVR SA	<i>Membre du CA</i>
		Commission des mérites	<i>Délégué municipal</i>
		Commission intercom. de la taxe de séjour	<i>Délégué municipal</i>
		Fondation pour l'équipement touristique de la Riviera	<i>Membre du conseil de fondation</i>
		Conseil de fondation SPA Haut-Léman	<i>Membre du conseil de fondation</i>
Commission d'estimation fiscale des immeubles	<i>Membre de la commission</i>		
AstroPléiades	<i>Président du comité</i>		
2. Finances - Développement durable - Environnement - Energie			
 <p>Sarah Lisé Municipale Suppléant : M. Alain Bovay</p>	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Finances communales ❖ Service des finances ❖ Développement durable ❖ Environnement ❖ Energie 	Commission d'impôt (recours)	<i>Suppléance: S. Roulet, chef du service des finances</i>
		Conseil intercommunal ARAS Riviera (comité)	<i>Déléguée municipale</i>
		SIGE (Conseil intercommunal)	<i>Membre suppléante du Conseil intercommunal</i>
		CIP (employeur)	<i>Déléguée des employeurs</i>
		Commission d'estimation fiscale des immeubles	<i>Membre de la commission</i>
		Commission consultative municipale « Energie - Environnement »	<i>Déléguée municipale</i>
		Commission consultative municipale « Mobilité »	<i>Déléguée municipale</i>
		Groupe de rédaction « COMM'uneinfo »	<i>Membre du groupe de rédaction</i>
		Groupement forestier de la Veveyse	<i>Déléguée municipale à l'assemblée générale</i>

3. Urbanisme et travaux

 <p>Thierry George Municipal</p> <p><i>Suppléant :</i> <i>M. Jean-Marc Nicolet</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Aménagement du territoire ❖ Mobilité et transports publics ❖ Police des constructions ❖ Eclairage public ❖ Création et modification des espaces publics ❖ Projet bâtiments communaux ❖ Eau potable - Réseaux d'eau ❖ Signalisation routière ❖ Stationnement ❖ Services industriels 	CCU (commission consultative d'urbanisme)	Membre de la commission
		CIP (employeur)	Délégué des employeurs
		RiveLac - Projet aggro	Délégué municipal
		Commission de salubrité	Délégué municipal
		CORAT	Délégué municipal
		VMCV	Membre du CA
		Inspection du travail et des chantiers	Délégué municipal
		Service des eaux des Pléiades	Membre du comité de direction
		Entreprise de correction fluviale de la Veveyse	Délégué municipal
		Commission consultative municipale « Energie - Environnement »	Délégué municipal
		Commission consultative municipale « Mobilité »	Délégué municipal

4. Espaces publics

 <p>Jean-Marc Nicolet Municipal</p> <p><i>Suppléant :</i> <i>M. Bernard Degex</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Entretien du réseau routier ❖ Gestion des déchets et des centres de tri ❖ Gestion des espaces verts et terrains de sport naturels ❖ Entretien des espaces publics et places publiques ❖ Gestion du patrimoine arboré communal ❖ Cimetières ❖ Ecoles (conseil d'établissement) ❖ Transports scolaires 	CCU (commission consultative d'urbanisme)	Membre de la commission
		SATOM (assemblée générale)	Délégué municipal
		GEDERIVIERA	Délégué municipal
		SIGE	Membre du Conseil intercommunal
		Conseil d'établissement - transports scolaires	Vice-président
		Commission consultative municipale « Mobilité »	Délégué municipal
		Commission consultative municipale « Sécurité »	Délégué municipal

5. Forêts – Affaires culturelles

 <p>Mme Laura Ferilli Municipale</p> <p>Suppléant : M. Gérald Gygli</p>	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Gestion du patrimoine forestier communal ❖ Pistes forestières ❖ Gestion des sentiers ❖ Gestion des ressources forestières / exploitation ❖ Sociétés locales ❖ Sports ❖ Affaires culturelles 	Commission Picson	<i>Déléguée municipale</i>
		ASR	<i>Membre du conseil intercommunal</i>
		Union des sociétés et associations locales (USAL)	<i>Déléguée municipale</i>
		Fonds intercommunal de soutien aux sociétés sportives s'occupant de la formation des jeunes	<i>Déléguée municipale</i>
		Blonay - Chamby	<i>Déléguée municipale</i>
		Asante - sana	<i>Membre du comité de direction</i>
		Association des repas à domicile	<i>Membre du comité</i>
		Fonds intercommunal de réserve pour l'achat et le renouvellement d'unités de sauvetage	<i>Déléguée municipale</i>
		Association des résidents des Pléiades	<i>Déléguée municipale</i>
		Commission de coordination des Pléiades	<i>Présidente</i>
		Commission des mérites	<i>Déléguée municipale</i>
		Jeunesse & musique	<i>Déléguée municipale</i>
		Groupement forestier de la Veveyse	<i>Déléguée municipale</i>
		Société de développement de Saint-Légier	<i>Déléguée municipale</i>
		Commission consultative des arbres	<i>Déléguée municipale</i>
		Association Narcisses Riviera	<i>Déléguée municipale</i>
		Maison Visinand	<i>Membre du conseil de fondation</i>
Fonds culturel RIVIERA	<i>Membre du conseil administratif</i>		

6. Bâtiments - Domaines

 <p>M. Gérald Gygli Municipal</p> <p>Suppléante : Mme Sarah Lisé</p>	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Bâtiments et salles de gymnastique ❖ Fonds de communs – Vignes ❖ Domaines 	Comité de direction du SIGE	<i>Membre du comité de direction</i>
		Groupement de défense contre la grêle	<i>Délégué municipal</i>
		La Cave Vevey-Montreux	<i>Délégué municipal</i>
		Espace régional des Pléiades (ERP)	<i>Délégué municipal</i>
		Coopérative des Pléiades	<i>Délégué municipal</i>
		Commission de coordination paroissiale	<i>Délégué municipal</i>
		Groupe de rédaction « COMM'uneinfo »	<i>Membre du groupe de rédaction</i>
		Association Narcisses Riviera	<i>Délégué municipal</i>

7. Sécurité – Social – Formation et jeunesse

 <p>M. Bernard Degex Municipal</p> <p>Suppléante : Mme Laura Ferilli</p>	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Gestion de la politique sociale ❖ Maison Picson ❖ Bibliothèque ❖ Accueil de la petite enfance ❖ Association Sécurité Riviera ❖ Affaires sociales – Intégration ❖ Egalité ❖ Eglise réformée - Eglise catholique ❖ Ecoles (conseil d'établissement) ❖ Transports scolaires 	Comité de direction de l'ASR	Membre du comité de direction - Président
		Commission Prévention Riviera	Membre
		Commission municipale consultative de la sécurité	Président
		Samaritains	Délégué municipal
		Fondation intercommunale pour l'accueil des enfants	Membre du conseil de fondation et du bureau exécutif
		ARAS Riviera	Membre du conseil intercommunal
		Commission d'enquête AVS et AI	Délégué municipal
		Commission d'intégration « Blonay ensemble »	Président
		Société de développement de Blonay - Les Pléiades	Membre du comité
		Répondant communal pour les questions d'intégration des étrangers et de prévention du racisme	Délégué municipal
		Commission régionale de prévention et de sécurité (CRPS)	Délégué municipal
		Commission de coordination paroissiale	Président
		Commission Picson	Président
		Fondation du château de Blonay	Membre du conseil
		Conseil d'établissement - transports scolaires – toutes relations avec les écoles	Président
		Membre délégué au sein de l'association « Passeport Vacances »	Délégué municipal
		Association régionale de la préparation à la retraite	Membre du comité
		CIP (employeur)	Délégué des employeurs
		Groupe de rédaction « COMM'uneinfo »	Membre du groupe de rédaction
		Commission municipale « Attribution de logement »	Délégué municipal

Vice-présidence :	M. Gérald Gygli, municipal	du 01.01.2022 au 30.06.2022
	M. Jean-Marc Nicolet, municipal	du 01.07.2022 au 30.06.2023
	M. Bernard Degex, municipal	du 01.07.2023 au 30.06.2024
	Mme Laura Ferilli, municipale	du 01.07.2024 au 30.06.2025
	M. Thierry George, municipal	du 01.07.2025 au 30.06.2026

Pour l'exercice 2024, la Municipalité a tenu 42 séances (le mardi), en marge des séances usuellement dédiées au bouclage des comptes, puis à l'établissement du budget et du plan des investissements.

M. le Préfet a procédé à sa traditionnelle inspection annuelle en présence de la Municipalité, du secrétaire municipal et des différents services communaux le lundi 25 novembre 2024.

1.2 Motions, postulats, interpellations et pétitions

Conformément à l'article n° 107 du RCC, la Municipalité fait part des postulats, motions, projets et interpellations auxquels elle n'a pas encore répondu ou qui sont encore en cours d'étude, au 31 décembre 2024.

Motions

Année	Auteur - Séance	Sujet	Remarques
2021	16.02 M. J.-M. Nicolet et consorts	Règlement communal sur la protection des arbres : une mise à jour s'impose	Réponse partielle transmise lors de la séance du Conseil communal de Blonay en date du 27 avril 2021. Un préavis pour la modification du règlement sera présenté au 1 ^{er} trimestre 2026.

Postulats

Année	Auteur - Séance	Sujet	Remarques
2024	28.05 PLR Blonay - Saint-Légier	Moratoire communal sur l'introduction de nouvelles zones 30 km/h	

Interpellations

Année	Auteur - Séance	Sujet	Remarques
2023	20.06 M. Sesseli	Pour un affichage politique raisonnable et maîtrisé	Une rencontre a eu lieu au début de l'année 2025 avec les chefs de groupe représentés au Conseil communal. Une proposition chiffrée sera soumise au Conseil communal dans le courant du 2 ^e semestre 2025.
2023	31.08 M. Salanon	« Le père Ubu en train à Blonay - Saint-Légier »	La Municipalité est toujours dans l'attente d'une détermination de Mobilis Vaud.
2023	31.10 Mme Roulet	Permettre à l'ensemble des habitants de la Commune de Blonay - Saint-Légier d'accéder sur tous les chemins, sentiers et routes entretenus par le personnel communal	Réponse municipale 28.04.2025
2023	31.10 M. Chatelain	Rodéos urbains	
2024	30.10 M. Balsiger	Cohabitation VTT, promeneurs et agriculteurs sur les hauts de la Commune	Réponse municipale 28.04.2025
2024	26.11 M. Krebs	Quelle coordination entre les réseaux d'accueil pour les enfants sur la Riviera ?	Réponse municipale 29.04.2025

Pétitions

Année	Auteur - Séance	Sujet	Remarques
-	-	-	-

1.3 Fusion – Etat

L'année 2024 a permis de consolider les structures nouvelles ou fusionnées.

La Municipalité a veillé à ce que les services communaux puissent fonctionner correctement avec les effectifs idoines.

Elle a décidé d'établir un bilan de fusion dans le courant du second semestre 2025.

1.4 Naturalisations

En préambule, il y a lieu de rappeler que la procédure de naturalisation comprend de nombreuses étapes (Commune, Canton et Confédération) et dure environ 18 mois.

Il appartient à la Commune de faire passer un test de connaissances élémentaires à tout requérant à la naturalisation dès 12 ans. Exceptions : scolarité obligatoire suivie en Suisse (5 ans minimum) ou dérogation décidée par le Canton.

Il incombe également à la Commune de rédiger un rapport d'enquête pour chaque personne comprise dans la demande. Ce dernier est établi sur la base de documents à fournir par les candidats et d'un entretien échangé avec eux.

En 2024, 94 nouveaux dossiers de naturalisation sont parvenus à notre Commune (78 en 2023), dont certains dossiers concernant des couples ou familles. Le nombre total de candidats s'élève à 147 (105 en 2023).

1.5 Informatique

Infrastructure, finalisation de la fusion

Les deux infrastructures de Blonay et de St-Légier-La Chiésaz ont été rassemblées en réseau afin de pouvoir utiliser toutes les autres solutions de manière transparente et intégrée.

Après avoir pris connaissance du rapport d'un groupe de travail constitué d'utilisateurs représentatifs, avec à l'appui les estimations financières, notre autorité a décidé de choisir le modèle OnSite, soit l'hébergement de toutes les solutions sur notre propre infrastructure, tout en l'optimisant de manière à permettre une redondance en profitant des deux sites de Blonay et de St-Légier-La Chiésaz.

Cette migration a été effectuée durant le 2^e trimestre de l'année 2024. Elle a nécessité le renouvellement indispensable des serveurs des deux anciennes Communes, lesquels étaient vieillissants et obsolètes.

Pour compléter ce dispositif, un réseau de fibres optiques relie désormais les principaux bâtiments regroupant les services communaux. Les autres sites disposent d'équipements de sécurité adaptés qui permettent aux collaboratrices et collaborateurs d'accéder aux données centralisées de manière transparente.

Cybersécurité

Par le biais d'une convention signée le 4 juillet 2023, les communes vaudoises et le Canton ont affirmé leur volonté de renforcer leur lutte contre les cybermenaces en signant une convention pour la cybersécurité. Pour ce faire, une force d'intervention, appelée CSIRT « Computer Security Incident Response Team » est opérationnelle dès le 1er janvier 2024.

Composée d'experts cybersécurité du centre opérationnel de sécurité (SOC) de la Direction générale du numérique et des systèmes d'information (DGNSI), elle pourra être renforcée, selon les situations de crise et leur gravité, par les experts de la cybercriminalité de la Police Cantonale Vaudoise (PolCant), ainsi que de spécialistes de la gestion de crise de l'Etat-major cantonal de conduite (EMCC).

Les coûts de cette force d'intervention sont partagés entre le canton et les communes vaudoises.

Comme déjà indiqué, la Commune applique toutes les recommandations émises par l'Association Cyber-safe, dont elle a obtenu la certification au printemps 2024.

1.6 Communication

La communication est un pilier essentiel pour assurer une information claire, accessible et engageante entre la Municipalité, les services communaux et la population. Le responsable de la communication de la Commune de Blonay - Saint-Légier est chargé de plusieurs missions essentielles visant à soutenir le développement et la mise en place d'une stratégie de communication efficace, tout en garantissant la cohérence des messages diffusés et la valorisation de l'image de la Commune.

Missions principales

- Développement de stratégies de communication : élaboration de plans pour accompagner les projets municipaux et les actions des services communaux.
- Conseil à la Municipalité : accompagnement en communication pour garantir la cohérence et l'efficacité des messages diffusés.
- Réalisation de supports de communication : création de contenus imprimés et digitaux (affiches, flyers, site internet, réseaux sociaux) pour promouvoir les initiatives locales.
- Gestion des relations avec les médias : coordination des échanges, rédaction de communiqués de presse, organisation de conférences de presse et suivi de la revue de presse.
- Contribution au journal communal : sélection et rédaction d'articles pour informer la population.
- Garant de l'image de la Commune : veille au respect de la charte graphique et à la cohérence des messages diffusés.
- Coordination avec des agences externes : gestion des projets de communication avec des graphistes et agences spécialisées pour assurer qualité et homogénéité des supports.

Réalisations en 2024

En 2024, le responsable de la communication a structuré et renforcé la diffusion de l'information communale en développant de nouveaux outils et en optimisant les canaux existants.

Évaluation du paysage communicationnel communal

- Analyse SWOT : réalisation d'un sondage interne pour analyser les forces, faiblesses, opportunités et menaces du paysage communicationnel de la Commune.
- Plan d'amélioration continue : élaboration d'un programme d'actions pour optimiser la diffusion de l'information aux citoyens et au personnel communal.

Stratégie de communication digitale

- Optimisation du site internet communal avec une navigation améliorée.
- Développement des réseaux sociaux : augmentation de la fréquence des publications sur Facebook et Instagram, accent sur les contenus visuels et vidéo.
- Constitution d'une base de données multimédia (photothèque et vidéothèque).
- Participation à l'amélioration de l'extranet communal.

Projets de communication pour les services communaux

- Label Cité de l'Énergie : contribution à la communication autour de la soirée de remise officielle du label. Production de supports pour renforcer l'image écoresponsable de la commune.
- 20 ans de la Maison Picson : développement d'un plan de communication pour mettre en avant cette institution locale et son impact.
- Campagne de sensibilisation sur l'utilisation vertueuse de l'eau : création et diffusion d'une brochure, mise en place d'une section dédiée sur le site internet, et lancement d'une série de publications digitales pour encourager une gestion responsable de l'eau.
- Avis de travaux : mise en place d'une communication systématique des interventions sur la voirie via des supports numériques et la création d'affichages physiques dans les rues concernées.
- Gestion de crise - Panne Swisscom : déploiement d'une stratégie de communication d'urgence pour informer les habitants en temps réel, via les canaux municipaux.
- Fête nationale 2024 : Renouvellement des supports de communication pour promouvoir la fête.
- Campagne sur la gestion des déchets : poursuite et actualisation de la campagne de sensibilisation sur les nouvelles pratiques de tri et de gestion des déchets.
- « Septembre, Mois de la Mobilité » et Cyclomania : développement et mise en œuvre d'un concept, en collaboration avec la chargée de durabilité, visant à encourager la mobilité douce.

- Action « Branché – Débranché » : soutien à cette initiative conjointe entre l'établissement primaire et secondaire de Blonay - Saint-Légier, la Commune et l'Association des Parents d'Élèves, visant à sensibiliser sur l'impact du numérique et encourager un usage raisonné des écrans.
- Journée « Vivre ensemble » et La « Suisse Bouge » : accompagnement dans la communication autour de ces événements favorisant la cohésion sociale et le dialogue entre habitants.
- Valorisation des fêtes de fin d'année : création de contenus digitaux pour les réseaux sociaux et le site internet, ainsi que de nouvelles cartes de vœux reflétant l'identité de la Commune.

Soutien de la communication pour les manifestations locales

- Conception et diffusion de supports promotionnels imprimés et digitaux.
- Mobilisation de photographes externes et coordination avec les organisateurs.
- Gestion de la promotion sur les réseaux sociaux via des publications adaptées et attractives.

Contribution au journal communal « COMM'une info »

- Participation aux réunions de planification et de rédaction des éditions.
- Sélection et mise en valeur des articles.
- Refonte et migration du site internet associé pour améliorer l'expérience utilisateur.
- Mise en place d'une stratégie digitale pour augmenter la visibilité.
- Implication dans la modernisation graphique et éditoriale du journal.
- Enquête de satisfaction auprès des citoyens.

Journée des Communes Vaudoises 2026

Coordination de la candidature de Blonay - Saint-Légier pour accueillir la Journée des Communes Vaudoises en 2026, avec une implication spécifique dans la stratégie de communication de l'événement.

- Participation active aux activités du comité d'organisation pour assurer la mise en place du projet.
- Réalisation d'un film de présentation mettant en avant les atouts et spécificités de la commune.
- Encadrement du dicastère « Communication » avec plusieurs missions clés :
 - Création et définition d'une identité visuelle incluant un logo et une charte graphique.
 - Organisation et gestion des réunions stratégiques du dicastère.
 - Conception et lancement d'un site internet dédié à l'événement

Communication interne

- Création d'un journal du personnel communal, avec une newsletter trimestrielle et des contenus interactifs pour renforcer la cohésion des collaborateurs.

Perspectives et projets de communication pour 2025

L'année 2025 s'annonce comme une période clé pour renforcer la communication communale et améliorer l'interaction avec les citoyens. Plusieurs projets sont en cours de préparation.

Développement d'une application communale

- Objectif : offrir un outil centralisé et interactif permettant aux habitants d'accéder à l'information en temps réel et de rester connectés à l'actualité de leur commune.

Création d'une nouvelle brochure communale

- Objectif : moderniser le livret d'accueil des nouveaux habitants et fournir les informations pratiques essentielles pour les nouveaux arrivants.

Optimisation continue du site internet communal

- Objectif : poursuivre la refonte du site web afin d'améliorer l'ergonomie, la clarté des informations et l'accessibilité numérique.

Développement de nouvelles actions de communication citoyenne

- Objectif : favoriser l'engagement des habitants dans la vie communale et renforcer la proximité entre l'administration et la population.

Valorisation du patrimoine local avec des plaques informatives et QR codes

- Objectif : rendre le patrimoine de Blonay – Saint-Légier plus visible et accessible en mettant à disposition des informations historiques sur les sites emblématiques de la Commune.

1.7 Personnel communal

En 2024, une analyse de toutes les fonctions et cahiers des charges a été réalisée. L'objectif était d'assurer la conformité liée aux nouvelles responsabilités qui touchent les cadres et les collaborateurs depuis le 1^{er} janvier 2022. Pour ce faire, une comparaison a été effectuée avec une dizaine de communes de taille similaire. Cette analyse a débouché sur un certain nombre d'ajustements, notamment pour les fonctions des cadres, qui ont vu l'effectif de leurs équipes doubler.

L'organisation de certains services a aussi été revue, ce qui a débouché sur la création de deux nouveaux services, soit « Office de la population et informatique » et « Centre socio-culturel ». Ces mesures sont entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2025.

Par ailleurs, le secteur des ressources humaines a formalisé, à l'aide d'un prestataire externe, le système de contrôle interne relatif aux salaires. A cette occasion, il a été relevé que le contrôle interne était très bien géré et qu'il ne manquait que la formalisation écrite.

Traitements

Au niveau des prestations salariales, une indexation au coût de la vie de 1.7% a été accordée à tous les collaborateurs sous contrat fixe. De plus, des augmentations statutaires ont été accordées aux collaborateurs n'ayant pas encore atteint le sommet de leur classe salariale, conformément au règlement sur le statut du personnel.

Formations

Les services/secteurs de la Commune continuent de se perfectionner par la formation continue, dont voici un aperçu :

- Une collaboratrice a obtenu le Certificat de « Spécialiste en office de la population/contrôle des habitants »
- Un collaborateur a obtenu le CAS en « Management des organisations publiques »
- Plusieurs collaborateurs du service des espaces publics ont obtenu divers permis professionnels nécessaires à leur fonction
- Une collaboratrice du service des bâtiments a obtenu le CFC d'Agent d'exploitation, art. 32
- Une collaboratrice du centre socioculturel a obtenu le CFC d'Assistante socio-éducative (ASE), art. 32
- Un collaborateur du centre socioculturel a obtenu le CAS de « Praticien formateur » pour le suivi des étudiants en animation socioculturelle
- Diverses formations de mise à niveau liées aux métiers spécifiques ont eu lieu au sein des services.

Apprentissage et stages

Aucun apprenti n'a terminé sa formation en 2024.

En 2024, 5 stagiaires LIFT ont été accueillis dans tous les domaines de l'administration. Ces stages sont destinés à des jeunes qui sont en dernière année de scolarité obligatoire. Hormis ceux-ci, les services communaux collaborent étroitement avec la direction des écoles pour les élèves qui sont en difficultés et qui ont besoin de sortir ponctuellement de l'environnement scolaire.

Santé et sécurité au travail

Les actions suivantes ont été entreprises en 2024 :

- Comme chaque année, le personnel s'est vu offrir le vaccin contre la grippe saisonnière. Le vaccin contre le Covid est désormais aussi pris en charge. Les collaborateurs peuvent choisir entre la solution homéopathique et le vaccin, l'homéopathie étant le moyen qui rencontre le plus de succès.
- La Commune prend également en charge le vaccin contre l'encéphalite à tiques, qui concerne principalement les collaborateurs du service des espaces publics et du service des forêts.
- Tous les collaborateurs ont suivi une formation sur la prévention des accidents et la gestion du stress.

ETAT DU PERSONNEL ET MUTATIONS

Etat au 31 décembre 2024 (y compris mutations)

Compte	Service	EPT 2023	EPT 2024	Nombre de postes avec salaire mensuel, dont		Nombre de salaires horaires	Traitement (y compris charges sociales)	Prestations de tiers (emplois temporaires)	Prestations d'assurances (maladie, accid, APG)	Prestations refacturées à des tiers (REBSL, Etat VD)	Charge nette	Budget 2024	Ecart		
				Collab. Fixes	Apprentis - étudiants								CHF	CHF	
	EPT = équivalent plein temps														
10200	Municipalité			7		7	967 039.10	-	- 2 952.60	- 110 636.84	853 449.66	826 000.00	27 449.66	3.32%	
11000	Administration générale + comm	6.35	6.35	8	0	0	1 009 382.30	-	-	-	1 009 382.30	1 041 160.00	- 31 777.70	-3.05%	
13000	Ressources humaines	2.2	2.2	3	4	0	324 675.00	-	- 5 601.25	-	319 073.75	324 650.00	- 5 576.25	-1.72%	
15100	Bibliothèque	2.6	2.6	4	0	0	308 538.95	-	-	- 131 623.50	176 915.45	169 520.00	7 395.45	4.36%	
15200/15300	Centre socio culturel	10.91	10.72	14	2	50	1 306 822.15	-	- 3 111.25	- 650 931.15	652 779.75	565 000.00	87 779.75	15.54%	
20000	Finances	5.05	4.95	6	1	1	777 463.80	-	- 264.15	- 27 034.98	750 164.67	804 280.00	- 54 115.33	-6.73%	
32000	Forêts	8	8.8	9	2	0	1 001 013.00	12 755.80	- 25 495.95	-	988 272.85	1 043 500.00	- 55 227.15	-5.29%	
35000	Bâtiments	20.65	20.65	25	1	40	2 378 973.05	12 972.00	- 35 815.05	- 175 680.00	2 180 450.00	2 183 760.00	- 3 310.00	-0.15%	
41000	Urbanisme et travaux	11.43	11.43	14	1	1	1 599 926.20	-	-	-	1 599 926.20	1 595 050.00	4 876.20	0.31%	
43000	Voirie	14	14	15	0	0	1 713 534.32	-	- 62 354.15	-	1 651 180.17	1 820 200.00	-169 019.83	-9.29%	
44100	Espaces verts	8.7	8.7	9	0	0	970 707.70	-	- 83 600.40	-	887 107.30	861 090.00	26 017.30	3.02%	
45010	Déchets	2.75	2.75	3	0	3	369 940.23	5 000.00	- 7 355.25	-	367 584.98	373 600.00	- 6 015.02	-1.61%	
500/510/560/580	Eglises + écoles	1.4	1.4	3	0	89	278 748.55	-	- 12 963.55	-	265 785.00	279 365.00	- 13 580.00	-4.86%	
62000	Office de la population	4.4	4.4	5	1	0	499 661.75	-	- 240.00	- 700.00	498 721.75	519 580.00	- 20 858.25	-4.01%	
71100	Accueil familial de jour	0.5	0.5	1	0	0	73 941.25	-	-	- 73 941.25	-	-	-		
81000	Eau potable	3	3	3	0	0	412 322.25	-	-	- 176 633.10	235 689.15	218 450.00	17 239.15	7.89%	
Hors 10200	31.12.2024	101.94	102.45	122	12	184	13 025 650.50 CHF	30 727.80 CHF	-236 801.00 CHF	- 1 236 543.98 CHF	11 583 033.32 CHF	11 799 205.00 CHF	-216 171.68	-1.83%	

Remarques concernant les EPT

Le nombre d'EPT entre le 31 décembre 2023 et le 31 décembre 2024 a augmenté de 0.55.

Cette différence s'explique de la manière suivante :

15200	Centre socio culturel La différence de 0.25% provient du personnel auxiliaire en charge de l'accueil parascolaire.
20000	Service des finances Engagement d'un comptable à 90% à la suite du départ de la personne en place qui était à 100%
32000	Service des forêts <ul style="list-style-type: none"> Baisse du taux d'activité d'un collaborateur de 20% Engagement d'un nouveau collaborateur à 100%, comme prévu au budget
44100	Secteur Espaces verts Un collaborateur travaillant à 90% a été remplacé par un collaborateur à 100%.

Mutations en 2024*apprenti(e)s, MPC et stagiaires compris(es)*

Arrivées	Service	Fonction	Taux
1 ^{er} janvier	11000 – Administration générale	Secrétaire	80%
1 ^{er} février	32000 – Forêts	Forestier-bûcheron auxiliaire	100%
16 février	35000 – Bâtiments	Agent de propreté	50%
1 ^{er} mars	35000 – Bâtiments	Agent de propreté	50%
16 février	35000 – Bâtiments	Agent de propreté	50%
1 ^{er} mars	71100 – Accueil familial de jour	Coordinatrice	50%
18 mars	43000 – Espaces publics – voirie	Ouvrier de voirie auxiliaire	100%
1 ^{er} avril	41000 – Urbanisme et travaux	Auxiliaire secteur travaux	Horaire
15 avril	15200 – Centre socioculturel	Professeur cours de français FLE	Horaire
1 ^{er} mai	44100 – Espaces publics – Espaces verts	Horticulteur-paysagiste non qualifié	100%
1 ^{er} juillet	43000 – Espaces publics – voirie	Ouvrier de voirie auxiliaire	100%
12 août	11000 – Administration générale	2 Apprenties employées de commerce	100%
19 août	20000 – Finances	Etudiante MPC	60%
1 ^{er} septembre	32000 – Forêts	Forestier-bûcheron	100%
1 ^{er} septembre	32000 – Forêts	Apprenti forestier-bûcheron	100%
1 ^{er} octobre	20000 - Finances	Comptable	90%
Toute l'année	15200 – Centre socioculturel	15 collaborateurs auxiliaires	Horaire

Départs	Service	Fonction	Taux
31 janvier	20000 – Finances	Chef secteur et suppléant chef service (retraite)	100%
29 février	35000 – Bâtiments	Agent de propreté (retraite)	80%
29 février	15200 – Centre socioculturel	2 moniteurs de cours	Horaire
29 février	35000 – Bâtiments	Concierge	100%
09 mars	43000 – Espaces publics – voirie	Ouvrier de voirie	100%
31 mars	15200 – Centre socioculturel	Intendance et entretien (retraite)	90%
31 mars	15200 – Centre socioculturel	Stagiaire en animation socioculturelle	88%
30 juin	20000 – Finances	Comptable	100%
31 juillet	32000 – Forêts	Forestier-bûcheron auxiliaire	100%
1 ^{er} août	32000 – Forêts	Apprentis forestier-bûcheron	100%
31 août	20000 – Finances	Etudiant MPC	60%
31 décembre	43000 – Espaces publics - voirie	Ouvrier de voirie auxiliaire	100%
31 décembre	32000 – Forêts	Forestier-bûcheron	100%
Toute l'année	35100 – Centre socioculturel	14 Collaborateurs auxiliaires	Horaire

2. FINANCES

2.1 Service des finances

Fonctionnement du service

Le service des finances a travaillé à nouveau en flux tendu en 2024, tenant compte des aléas suivants :

- Départ à la retraite de M. André Perruchoud, boursier communal de la Commune de Blonay, au 31 janvier
- Démission, pour fin juin, d'une collaboratrice ayant été engagée courant 2023
- Départ en automne de la maturante professionnelle MPC (maturité professionnelle en cours d'emploi), dont le contrat avait été prolongé pour palier à l'absence mentionnée ci-dessus
- Engagement d'un nouveau collaborateur avec entrée en service en octobre (poste vacant pendant plus de 3 mois à 100 %)

Budget

L'année sous revue, le service des finances a élaboré le 4^{ème} budget de la nouvelle Commune (2025), tenant compte de nouvelles spécificités, dont non la moindre, l'introduction de la nouvelle péréquation vaudoise (NPIV).

Le fascicule comprenait un tableau du plan des investissements pour les années 2025 à 2029.

Comptes

Le service des finances a également bouclé le 2^{ème} exercice comptable de la commune fusionnée (2023).

A l'instar du bouclage des comptes 2024, ces deux dernières années, le service des finances a continué à « nettoyer » le plan comptable afin d'avoir une version la plus propre possible lors du passage à MCH2 (budget 2027), nouveau plan comptable harmonisé.

Comptabilité

- 3'200 écritures comptables ont été saisies et scannées
- 45'000 transactions de tout type
- 24 décomptes TVA et 6 concordances annuelles (réconciliation comptes – décomptes)
- 7 bouclages de comptabilité
- 25 préavis municipaux (relecture et conclusions financières)
- 31 communications municipales (avec notre participation pour une partie concernant le bouclage de préavis – informations financières au Conseil communal, etc.)
- Renouvellement d'environ 12 % des emprunts communaux (CHF 11'000'000.-) court, moyen et long terme.
- Nouvel emprunt de CHF 6'000'000.- (préavis 09-2024)

Planification financière

Le service des finances a participé très activement au mandat donné à la fiduciaire BDO, afin de présenter, à la Municipalité et à la Commission des finances, une analyse économique incluant la projection de la capacité d'endettement de la Commune pour ces prochaines années.

En effet, les informations comptables d'avant et d'après la fusion ont dû être recherchées, re-traitées et analysées avec notre mandataire.

Factures des créanciers/fournisseurs

- 8'000 factures créanciers traitées et payées (scannées – imputées – visées – contrôlées)

Le processus des factures fournisseurs fait maintenant l'objet d'un système de contrôle interne SCI.

Il est à noter que le programme de gestion des flux des factures fournisseurs ne donne pas encore entièrement satisfaction. Une analyse plus complète sera lancée en 2025 pour résoudre les sources de problème existantes et trouver les solutions adaptées. Une liste de 50 points à régler est en effet toujours d'actualité au 31 décembre.

Factures des débiteurs/contentieux

- Impôt foncier, envoi de 5'200 factures
- Eau potable, évacuation des eaux usées et des eaux claires, envoi de 4'200 factures (1 seule facture d'acompte et facture finale)
- Déchets, envoi de 7'800 factures
- Facturation bois, diverses, envoi de 2'000 factures
- Facturation à des tiers du service des eaux, envoi de 100 factures
- Facturation Picson, envoi de 500 factures
- Facturation journal COMM'une info, envoi de 100 factures

Au total, environ 21'000 factures ont été envoyées.

La facturation 2024 a été préparée tenant compte des nouveaux règlements sur la distribution de l'eau et l'évacuation des eaux claires et polluées.

La reprise des données a nécessité encore beaucoup d'heures de contrôle. A la date du bouclage des comptes 2024, il reste la facturation de la taxe déchets entreprises à établir, les renseignements nécessaires au calcul de cette dernière n'étant pas, pour environ 600 entreprises sur 900, en notre possession.

Le service des finances a traité :

- 26'500 mouvements de débiteurs
- 2'195 premiers rappels
- 464 deuxièmes rappels
- 210 dossiers de contentieux
- 5 recours
- Plusieurs centaines de courriers pour traiter des cas en suspens (paiements erronés, plan de paiement, adressage, décompte d'intérêts, etc.)

Un contentieux encore important est toujours ouvert dans le cadre du préavis 05-2023 (remboursement de taxes initiales indûment perçues). En effet, la procédure pour identifier les ayants droits au remboursement a impliqué l'envoi de nombreux courriers, entraînant de nombreux échanges. Plusieurs cas ont pu être réglés en 2024, toutefois, des cas plus complexes seront encore en cours en 2025.

Le processus des débiteurs fait maintenant l'objet d'un système de contrôle interne SCI.

Gérance du patrimoine immobilier et fonds de communs

Le service des finances est régulièrement sollicité pour les baux commerciaux, qui comprennent, entre autres :

- Auberge communale
- Restaurant Le 1209
- Restaurant Sarrasin breton Sarl
- Buvette de la Neuve
- Buvette des Mossettes
- Restaurant de La Châ
- Boulangerie Bidlingmeyer
- Boulangerie Golay SA
- Ainsi que quelques locaux commerciaux

Le service des bâtiments travaille de concert avec notre gérance et le service des finances.

Sociétés coopératives d'habitation

La commission d'attribution des logements, concernant la rue de la Gare 3 à Blonay (Equitim) et la route des Deux-Villages 68 à St-Légier-La Chiésaz (Cité Joie), est composée comme suit :

- M. Bernard Degex, municipal
- Mme Laura Ferilli, municipale suppléante
- M. Stéphane Roulet, responsable du service des finances
- Mme Mary-José Pidoux, adjointe au service des finances, suppléante

Cette commission est chargée d'attribuer, selon des critères clairement définis, des subventions aux personnes souhaitant louer un appartement dans l'un ou l'autre de ces bâtiments (Equitim dès 2022 et Cité Joie dès 2024).

Le montant de ces subventions est prélevé sur un fonds de réserve propre, provenant d'une part de la redevance facturée aux sociétés coopératives, selon convention.

Quelques appartements subventionnés ont été ainsi attribués en 2024.

Gestion des salaires

Le service des finances a été sollicité pour les salaires des entités suivantes :

- Agglomération Rivelac
- Coopérative des Pléiades
- Groupement forestier de la Veveyse (les heures dédiées sont refacturées au groupement)

Ces salaires monopolisent énormément de temps, tenant compte des particularités propres à ces structures, permis B, frontaliers, contrat de travail sur appel, etc.

En accord avec le service des ressources humaines, la gestion des salaires de ces entités leur a été transférée à fin 2024.

Impôt, fiscalité

Le service des finances participe aux séances de la commission d'estimation fiscale (4 à 6 fois par année).

Une mise à jour mensuelle des recettes fiscales permet de comparer l'évolution des rentrées entre les acomptes perçus et les taxations définitives.

Le service recherche et établit le formulaire de rétrocession de l'impôt sur les frontaliers pour plus de 80 entreprises, représentant CHF 15'000'000.- de masse salariale pour plus de 320 frontaliers.

L'arrêté d'imposition (préavis 20-2024) a été présenté au Conseil communal dans sa séance du 24 septembre 2024, pour le maintien du statut quo pour les années 2025-2026. Le Conseil communal a accepté, à la majorité, de diminuer l'impôt communal est de passer de 68.5 % de l'impôt cantonal de base, à 67.5 %.

Système de contrôle interne (SCI)

La gestion des fournisseurs et des débiteurs fait maintenant l'objet de système de contrôle interne.

Le service des finances a également participé à l'élaboration d'un système de contrôle interne pour la gestion des ressources humaines.

Social communal

- Etablissement des dons de Noël pour environ 200 bénéficiaires, représentant un budget de CHF 25'000.-.

Il est à noter que, depuis cette année, il a été demandé aux bénéficiaires de venir chercher leurs bons, valables chez les commerçants de Blonay – Saint-Légier (sous réserve de leur adhésion à l'un ou l'autre des groupements des commerçants), au guichet du service des finances. Aucune valeur n'a été envoyée par courrier postal.

- Les subsides suivants ont été traités :
 - ✓ 123 bons pour les vélos électriques
 - ✓ 2 bons pour les tondeuses autonomes
 - ✓ 10 dossiers pour les frais orthodontiques
 - ✓ 5 dossiers pour les subsides études musicales
- Aides ponctuelles de toute sorte concernant les études, frais de transport, etc.
- Aide à l'établissement de formulaires officiels, entre autres, une déclaration d'impôt.

EPS – Ecole primaire et secondaire (secrétariat)

La collaboratrice qui travaille dans les locaux de la direction des écoles s'occupe de préparer et de saisir le budget des écoles primaires et secondaires, part communale, de la validation des factures fournisseurs, selon le flux établi et, depuis cette année, de la facturation des camps aux parents via l'ERP communal (anciennement encaissements en cash). L'éventuel contentieux est ensuite géré au service des finances, à l'instar des autres débiteurs. Environ 180 factures créées.

Engagement

Un collaborateur a été engagé au 1^{er} octobre, au taux d'activité de 90 %, en remplacement d'une démission, au taux de 100 %.

Suite au départ de la précédente MPC, une nouvelle maturante, en cours d'emploi, a été engagée à la rentrée scolaire du mois d'août, pour une durée de deux ans.

Le service des finances a également soutenu la formation d'une apprentie.

Gestion d'autres entités

Le service des finances gère, entre autres :

- Le Groupement Forestier de la Veveyse (comptabilité, TVA, contrats de travail et salaires, facturation)
- La Coopérative des Pléiades (comptabilité, TVA, contrats de travail et salaires, facturation)
- L'agglomération Rivelac (comptabilité, contrats de travail et salaires)
- Astro Pléiades (comptabilité et salaires)
- L'Association de l'Espace Régional des Pléiades (comptabilité, gérance)
- L'Association des Saint Léger (comptabilité)

Ces tâches comprennent le bouclage des comptes ainsi que la révision par des tiers.

Le chef du service des finances est également administrateur de la caisse intercommunale de pensions (CIP), comme représentant des employés.

Le service des finances a régulièrement été représenté aux diverses séances et manifestations communales et intercommunales.

Assurances

La gestion des assurances prend de plus en plus d'ampleur dans le service. En effet, plusieurs dizaines de cas par année sont traités.

En 2024, les polices d'assurances de personnes ont fait l'objet d'un appel d'offres sur invitations avec l'entreprise VZ.

MCH2 (modèle de comptes harmonisé)

Le service des finances a commencé la conversion du plan comptable MCH1, en partenariat avec un mandataire externe, en vue du passage à MCH2 pour les comptes 2027.

Commission des finances

Participation à l'intégralité des séances.

Commission de gestion

Participation aux séances de la commission, selon les sujets à traiter.

Conseil communal

Le chef du service a participé aux séances concernant la présentation des comptes 2023, du budget 2025 et de l'arrêté d'imposition.

Etablissement des décomptes d'indemnités annuels et paiements aux conseillers communaux.

Restructuration du service

Tenant compte d'une situation identique dans les deux anciens services des finances déjà avant fusion, et relevé d'ailleurs par notre fiduciaire en charge de la révision des comptes à St-Légier-La Chiésaz, le chef de service a établi une note à la Municipalité en mai 2024 précisant la difficulté à effectuer toutes les tâches dévolues au service des finances en temps et en heure, même « l'effet début de fusion » passé.

La fatigue cumulée des collaborateurs/trices du service a motivé la Municipalité à mandater un audit externe à l'entreprise Capfinances, la même ayant œuvré à l'établissement des différents systèmes de contrôle interne.

La suppléante du chef de service et ce dernier ont participé activement aux diverses séances et à l'élaboration de nouveaux cahiers des charges. Ces derniers pourront servir dans le futur pour d'autres services.

Le résultat de cet audit sera présenté en Municipalité au 1^{er} semestre 2025.

2.2 Données et analyses financières

Veillez vous référer au chapitre 9.

3. DOMAINES ET BATIMENTS

3.1 Service des forêts

Le service des forêts est en charge de l'exploitation de 645 ha de forêts communales.

Ses tâches principales sont les suivantes :

- Entretien des forêts protectrices contre les dangers naturels
- Exploitation de bois, nettoyage partiel des parterres de coupe et curage des ruisseaux
- Chablis : exploitation de bois endommagés
- Projets de sylviculture et soins aux jeunes peuplements
- Génie forestier (travaux de stabilisation en bois tels que barrages ou caissons) / réfection et entretien des chemins forestiers et places de dépôt
- Préparation et livraison de bois de feu
- Constructions diverses en bois
- Formation des apprenties et apprentis
- Accueil de la population et des écoles en forêt
- Entretien des sentiers pédestres et VTT
- Sécurisation des chemins, des pistes raquettes et ski de fond

Exploitation

Durant la période des coupes 2024, le service a coupé le bois martelé pendant l'été, au total environ 3'500 m³ de bois dans les secteurs suivants :

- L'agreblierai
- Le Réservoir – La Neuve
- Chevalet - Prantin
- Les Allamands
- Bois Dévin
- Praz-Cagnard
- La Baillaz
- La Chaniaz

Une coupe sécuritaire a été effectuée le long des chemins de la Baillaz et de la Cheneau. Pour ces travaux délicats, le service a travaillé avec l'hélicoptère, pour la sécurité des forestiers bûcherons, des habitants et des habitations. Ceci a permis de réduire considérablement le temps d'intervention.

Soin aux jeunes peuplements

Des travaux d'éclaircie ont été effectués dans des surfaces lourdement touchées par Lothar à la Manguette et Ste-Hélène, sur une surface d'environ 8 ha. Les mêmes soins ont été apportés sur 1,5 hectare au Bois Dévin et à Praz-Cagnard, dans des secteurs d'anciennes coupes de bois.

600 arbustes ont été plantés aux Allamands et le long de plusieurs ruisseaux, pour les revitaliser.

Sentiers pédestres

Chaque année, il est procédé aux vérifications de sécurité sur l'ensemble des sentiers pédestres afin d'assurer la sécurité des usagers et usagères. Cela permet également de réaménager certaines sections des sentiers qui sont devenues difficilement praticables, notamment par la construction de petits aménagements tels que des escaliers ou des passerelles.

Bois de feu

Le service a fabriqué 900 stères de bois de feu et en a livré autant dans les foyers de notre Commune.

Bois énergie

Le service a livré 450 m³ de copeaux de bois au Château d'Hauteville et vendu environ 1'000 m³ de bois rond, cimes et branches au Groupement forestier de la Veveyse.

Bois de service

Une partie du bois de service coupé est stocké pour l'usage des constructions dans la Commune. Une autre partie est vendue sur le marché, pour servir à la construction de mobiliers et immobiliers, ainsi que diverses autres constructions artisanales et industrielles.

Le prix moyen de vente du bois rond pour l'année écoulée est de CHF 86.- le m³.

Entretien des zones S

En collaboration avec le service des eaux, différentes zones de captage sont fauchées, ainsi que les sentiers qui y mènent.

Accueil

Tout au long de l'année, le service accueille plusieurs classes d'écoles qui profitent de leur expérience pour assouvir leur curiosité et être sensibilisées à la préservation et au respect de la forêt. Lors de certaines visites, avec la présence de notre apicultrice professionnelle, qui a partagé son savoir sur les abeilles.

Travaux de construction

Plusieurs projets de construction ont été réalisés, tels que des tables de pique-nique, bassins, barrières et bancs. La nouvelle scie permet de valoriser certains bois différemment de ce qui pouvait être fait jusqu'à présent. Le service continue à mener des projets pour améliorer l'accueil en forêt, tels que l'installation de places de pique-nique, passerelles, bancs.

Apiculture

En collaboration avec notre apicultrice conseil et le fromager de l'alpage de la Neuve, le service a installé deux ruches sur cet alpage pour améliorer la qualité de l'herbage en augmentant la pollinisation des fleurs.

Formation des apprentis

Notre apprenti, qui aurait dû débiter sa deuxième année, est à l'assurance accident depuis le 6 janvier 2024, à la suite d'un grave accident non professionnel. Cet événement a profondément touché notre service. En septembre, et faisant suite à la sélection parmi plus de 10 stagiaires, un nouvel apprenti a commencé sa formation.

Régulièrement, le service des forêts accueille durant plusieurs jours des stagiaires qui souhaitent découvrir le métier et peut-être s'orienter dans cette formation professionnelle.

Labellisation et certification

Les forêts de la Commune sont labellisées et certifiées. Le label FSC est synonyme de qualité et de durabilité. Le label Bois Suisse garantit une gestion durable des forêts, un suivi de la qualité tout au long de la chaîne de transformation, le maintien des emplois régionaux et des distances réduites.

Collaboration avec Bergwald Projekt

Les volontaires de l'association BergwaldProjekt viennent deux semaines sur notre territoire pour effectuer des travaux d'entretien de biotopes, de sentiers et de plantation de jeunes peuplements. Le programme des travaux est établi en collaboration entre la responsable de projet de Bergwald et le chef de service.



Equipe forestière 2024, accompagnée de Mme Laura Ferilli, municipale

3.2 Service des bâtiments

2024 a été une année difficile en termes d'absences pour cause de maladie ou d'accidents. Avec un total de 420 jours d'absence pour 27 personnes, cela a eu un impact significatif sur la planification des tâches. La réactivité du service des bâtiments a été mise à l'épreuve afin de répondre favorablement à des missions hors cahier des charges, tels que déménagements, petits travaux de menuiserie, présence lors de manifestations, etc.

Pour compenser ces absences, il a été nécessaire de revoir les plannings en interne et de faire appel à des entreprises de nettoyage pour garantir les fréquences et la qualité des prestations lors des absences de longues durées. Cette solution était pragmatique pour maintenir le niveau de service, malgré les défis rencontrés.

Ces externalisations de courtes durées ont permis de maintenir les standards de propreté, malgré les absences.

Matériel

Le service des bâtiments a acquis un véhicule électrique. Ce véhicule est utile pour les déplacements quotidiens dans le secteur des bâtiments extérieurs et administratifs, mais également pour la livraison de vin communal.

Cette acquisition s'aligne avec les objectifs de développement durable de la Commune, démontrant notre engagement à protéger l'environnement et à améliorer la qualité de vie de nos citoyens.

Vin communal

Le service des bâtiments a la responsabilité de la gestion du vin des vignes communales, activité qui a connu un grand succès grâce à la souscription du millésime 2023 auprès de la population. Cette initiative a permis de vendre plus de 4'393 bouteilles tout au long de l'année 2024, témoignant de l'intérêt et de l'appréciation des habitants pour notre production locale.

En plus de ces ventes, plus de 2'100 bouteilles ont été offertes ou consommées lors de diverses manifestations sur le territoire, renforçant ainsi notre présence et notre soutien aux événements communautaires. Ces dons contribuent à promouvoir notre vin et à soutenir les activités locales, tout en renforçant les liens avec les différentes associations et organisations de la région.

Collège de Cojonnex et Maison Picson

Les travaux d'assainissement énergétique du bâtiment scolaire de Cojonnex et de la Maison Picson sont désormais achevés. Ces rénovations visent à améliorer l'efficacité énergétique de ces structures, ainsi les bénéfices pourront être observés au cours des prochaines années. Cependant, un point reste en suspens : le remplacement des chaudières. Ce projet a pris du retard en raison de problèmes administratifs.

En parallèle de ces travaux, la Maison Picson a célébré ses 20 ans d'existence. Cet anniversaire marque deux décennies de service et de contributions à la communauté, soulignant l'importance de cet établissement dans la Commune.

En 2025, le collège de Cojonnex fêtera un siècle d'existence. La combinaison de ces événements montre un engagement continu envers l'amélioration et le développement durable des infrastructures locales.

Les Motalles

En fin d'année 2024, un défibrillateur automatique externe (AED), accessible 24 heures sur 24, a été installé à proximité du parking des Motalles aux Pléiades. Cette initiative vise à renforcer la sécurité des visiteurs et des résidents en offrant un accès immédiat à cet équipement vital en cas d'urgence cardiaque.

Par ailleurs, au printemps 2024, le cabanon situé au départ du télésiège a bénéficié d'une rénovation complète de sa toiture. Ces travaux étaient nécessaires pour assurer l'étanchéité et la sécurité de la structure, particulièrement exposée aux intempéries.

Ces deux projets illustrent l'engagement continu de la Commune dans l'amélioration des infrastructures locales et la promotion du bien-être de ses habitants et visiteurs.

Eglise de La Chiésaz



Le Conseil communal a validé en février 2024 une demande de crédit afin de réaliser des travaux d'entretien sur le bâtiment de l'Eglise de La Chiésaz.

Au cours de cette année, quatre vitraux de l'Eglise de La Chiésaz ont été restaurés, en préservant leur beauté et leur intégrité historique. Les restaurations continueront en 2025, avec des travaux sur trois autres vitraux.

Le cadran solaire, datant de 1817, a également été restauré, lui redonnant son éclat d'origine et assurant son bon fonctionnement. Ces projets reflètent notre engagement à préserver le patrimoine culturel de notre communauté.

De plus, les deux climatiseurs en fin de vie de la chapelle funéraire ont été remplacés par des modèles plus économes en énergie.

Les travaux de remise en état du mât porte-drapeaux seront achevés au printemps 2025.

Construction d'un bâtiment provisoire sur le site de Bahyse (juillet-octobre 2024)

Dans le cadre des travaux de rénovation du collège de Bahyse 2 & 3, un bâtiment provisoire à deux niveaux a été construit entre juillet et octobre 2024. Ce projet a été réalisé pour libérer la Grande Salle de l'Ancien Stand du réfectoire provisoire (accueil de midi) et pour permettre au secrétariat des écoles de déménager, en vue des travaux d'assainissement et d'agrandissement du collège.

Le rez-de-chaussée abrite le réfectoire, soit une zone pour l'accueil de midi des enfants des classes secondaires (9-11). Le niveau supérieur sera utilisé par le secrétariat des écoles pendant les travaux. Actuellement, il accueille une classe de réfugiés.

Retard du projet de rénovation et d'agrandissement du collège de Bahyse 2 & 3

Le projet de rénovation et d'agrandissement du collège de Bahyse 2 & 3 a rencontré des oppositions qui ont entraîné des retards significatifs. Initialement prévu pour débuter en 2025, le projet a dû être repoussé en raison de diverses contestations. Les travaux sont aujourd'hui projetés pour l'été 2026, si la CDAP (Cour de droit administratif et public) communique son verdict d'ici à l'été 2025.

3.3 Centre social et culturel La Maison Picson



La Maison Picson, centre socioculturel de Blonay – Saint-Légier, a fêté, cette année 2024, son 20^{ème} anniversaire.

Depuis son ouverture, le 2 mars 2004, le centre est devenu un lieu incontournable d'activités pour beaucoup d'habitants de notre Commune.

Cette maison est ouverte aux diverses sociétés locales pour leurs assemblées, ainsi qu'à divers groupes d'utilisateurs qui s'y retrouvent régulièrement. Chacune et chacun y est bienvenu, que ce soit pour des animations spécifiques liées à des fêtes, ou dans le cadre des nombreux cours proposés pour les enfants, adultes et seniors.

Pour les plus jeunes, la Maison Picson offre la possibilité de participer à des ateliers créatifs, des sorties sportives, randonnées, week-end à ski et autres camps d'été. Un large panel de cours créatifs et sportifs leur est destiné. Ils peuvent pratiquer des cours de Nunchaku, de danse rythmique, de hip-hop et break dance, ainsi que des cours de théâtre.

Pour les adultes, des cours d'espagnol, d'italien, et de français langue d'Intégration (FLI) sont proposés à divers niveaux. Un cours d'aquarelles, un cours de zumba, ainsi qu'un nouveau cours de rock'n'roll complètent l'offre pour le public adulte.

Les seniors ont aussi leur offre d'activités. Ils se retrouvent régulièrement pour jouer aux cartes, pour partager le repas des seniors du mercredi, participer à un thé dansant, voire faire de courtes escapades et découvertes dans la région. Des groupes et sociétés utilisent régulièrement les salles de la Maison. C'est le cas du groupe des « Chiffres et des Lettres », des Paysannes Vaudoises, du groupe « Gym & Rando Seniors ». Enfin, les sociétés locales ou les autorités peuvent profiter de l'utilisation des locaux pour la tenue de leurs diverses séances de comité et assemblées générales.

Tous les participants de ces activités, membres de la Maison Picson, s'impliquent lors de divers événements proposés tout au long de l'année. Également lors des soirées festives et conviviales qui marquent les temps forts des animations qui ont lieu dans nos murs. A noter que les élèves du cours d'italien ont à nouveau pu participer à un voyage linguistique de trois jours. Les élèves ont ainsi découvert la ville de Turin, avec l'accompagnement avisé de leur professeure.

Activités pour la population

Afin de célébrer dignement les 20 ans de son ouverture, la Maison Picson a organisé, pendant la première semaine de mars, moult animations et activités pour tous. La vocation multigénérationnelle, souhaitée et soutenue depuis son ouverture le 3 mars 2004, s'est vue confirmée par le grand nombre de participants présents. Plusieurs artistes qui ont fait leurs « premières prestations de scène » au sein de la Maison, en tant que jeunes, ou comme moniteurs de nos activités, ont manifesté leur reconnaissance pour ce que la Maison Picson leur a apporté.

Au cours de l'année, il a été proposé à l'ensemble de la population des animations ponctuelles : des "jeux et défis sportifs" à l'occasion de la Journée Vivre-ensemble, "l'Espace Zen" lors des fêtes de Blonay, une action de sensibilisation dans le cadre de l'opération "Coup de balai", la "Nuit du conte" en collaboration avec la SDBP, la fête de la Saint-Nicolas, et enfin, l'implication et la collaboration avec les écoles pour l'action " Branché/Débranché ".

A l'attention des adolescents, il a pu être proposé, comme chaque année, un week-end de ski à Nax - Mont-Noble, ainsi que deux camps d'été (un en accueil à la journée pour les plus jeunes), ainsi qu'un camp de cinq jours en chalet de montagne aux Paccots (Chalet La Borbuintze).

En plus de ces animations, les cours suivants ont été proposés :

Cours pour adultes (16 cours)

- Activités sportives, danse : zumba (2 cours), rock'n'roll (1 cours)
- Activités créatrices : aquarelle (1 cours)
- Cours de langues : espagnol (6 cours) - italien (3 cours) - français FLE (3 cours)

Cours pour enfants et juniors (11 cours)

- Activités physiques et sportives : nunchaku – danse rythmique - hip-hop (4 niveaux) - break dance
- Activités créatrices et culturelles : théâtre (3 cours), initiation à l'italien (1 cours)

Tout au long de l'année, ce sont 570 cours pour adultes et 400 cours pour enfants qui ont été dispensés par 11 monitrices et moniteurs.

Avec une moyenne de participation de 90 élèves-enfants par trimestre et de 135 élèves-adultes, la fréquentation des cours proposés à la Maison Picson reste stable. La bonne fréquentation des cours et activités est majoritairement due à l'engagement conséquent de chaque professeur et moniteur et montre l'importance de proposer une offre d'activités socioculturelles de proximité.

A la fin de l'année 2024, la liste des membres de La Maison Picson s'étant acquitté de leur cotisation annuelle (CHF. : 10.- / junior - CHF. : 20.- / adulte - CHF. : 40.- / famille), se composait comme suit :

Juniors	125
Adultes / Amis	175
Familles	12
Total pour l'année 2024	308

La Maison Picson à disposition de la population

En 2024, les activités des sociétés locales et des groupes adultes ont eu lieu de manière régulière. Les groupes des " Chiffres et des Lettres ", les " Jasseurs " de Gym & Rando Seniors et les Paysannes Vaudoises, ont poursuivi leurs rencontres hebdomadaires et saisonnières. La société Jeunesse et Musique utilise aussi les locaux pour dispenser des cours de guitares et de clarinettes aux élèves du groupement scolaire. Ce ne sont pas moins de 15 cours par semaine qui ont ainsi été proposés cette année.

Prestations UAPE - Accueil matinal, cantine scolaire et accueil de l'après-midi

Accueil parascolaire 2024				
	Matin	Midi (Picson)	Midi (Le Réfectoire)	Après-midi
	<i>5 x par semaine</i>	<i>5 x par semaine</i>	<i>4 x par semaine</i>	<i>4 x par semaine (5x depuis novembre)</i>
Nombre total de contrats	75	196	77	65
<i>Lundi</i>	39	138	49 + 15 Pique-nique	37
<i>Mardi</i>	39	135	46 + 15 Pique-nique	32
<i>Mercredi</i>	22	33		8 (nouvel accueil)
<i>Jeudi</i>	41	141	42 + 15 Pique-nique	40
<i>Vendredi</i>	40	139	44 + 15 Pique-nique	23

Cette année aura vu une modification importante de ce secteur avec l'ouverture d'une structure de cantine pour les élèves de 9H à 11H dans le pavillon provisoire du site de Bahyse. En effet, après la migration de l'accueil de ces élèves dans la salle de l'Ancien Stand en 2023, il a été possible, dès cet automne, d'ouvrir ce nouveau lieu d'accueil sur le site de Bahyse. " Le Réfectoire ", situé dans le bâtiment provisoire du pavillon, accueille une cinquantaine d'élèves pour un service de repas chaud, ainsi qu'une quinzaine d'élèves inscrits à " l'accueil pique-nique " 4 x / semaine. Ceci a permis d'augmenter la capacité d'accueil des élèves de 3H à 6H au sein de La Maison Picson.

La Commission Picson

La Commission Picson, composée de sept membres, se réunit trois à quatre fois par année. Elle est composée de deux membres de la Municipalité, d'un représentant du Conseil communal, d'un représentant des paroisses et églises, d'un représentant des écoles, d'un représentant de la SDBP ainsi que d'un membre de la Fondation Lehmann. Selon ses statuts, elle sert de lien entre l'autorité exécutive et le centre socioculturel. Durant l'année 2024, la commission a tenu trois séances ordinaires, ainsi qu'une séance conjointe avec la commission d'intégration.

La Gazette Picson

Le journal d'information des activités de la Maison Picson est tiré à 5'700 exemplaires. Il est distribué en tout ménage pour l'ensemble des habitants de la Commune, deux fois par année. Une première fois au printemps et une seconde fois à l'approche des fêtes de fin d'année.

3.4 Parc immobilier de la Commune (terrains non compris)

Valeur ECA indice 140

Patrimoine administratif								31.12.2024
No ECA	Dernière estimation	Libellé	Volume en m ²	Situation	Somme assurée	Côté cour, côté jardin	Monument historique	
261	18.05.2016	Collège	5980	St-Légier-La Chiésaz, Rte des Deux Villages 49	5 478 118.40	300 000		
372	01.04.2015	Temple de la Chiésaz	5550	St-Légier-La Chiésaz, Ch. de l' Eglise	5 519 920.00	200 000	500 000	
380	20.09.2023	Annexe de l'auberge Communale	1501	St-Légier-La Chiésaz, Rte des Deux Villages 80	784 700.74	20 000		
393	03.12.2015	Salle de spectacles	5713	St-Légier-La Chiésaz, Rte des Deux Villages 70	5 040 528.00	200 000		
428	24.11.2015	Grange-dépôt	1251	St-Légier-La Chiésaz, Ch. des Areneys 4	430 336.00	10 000		
520	06.12.2018	Vestiaires	312	St-Légier-La Chiésaz, Ch. du Lussy	432 339.20	20 000		
522	06.12.2018	Halle des fêtes	6240	St-Légier-La Chiésaz, Ch. du Praz-Dagoud	1 946 252.80	100 000		
763	29.10.2020	Dépôt de bois	4158	St-Légier-La Chiésaz, Ch. du Saugy	2 017 395.20	100 000		
799	19.07.2012	Refuge forestier	92	St-Légier-La Chiésaz, Ch. du Saugy	95 133.33	20 000		
1082	20.03.2013	Chapelle mortuaire	265	St-Légier-La Chiésaz, Ch. de l' Eglise	271 245.84	10 000		
1097	09.03.2016	Dépôt désaffecté	1448	St-Légier-La Chiésaz, Rte du Rio-Gredon	506 400.00	50 000		
1104	19.07.2012	Réservoir d'eau potable		St-Légier-La Chiésaz, Ch. de la Baillaz	845 833.33			
1105	19.07.2012	Réservoir d'eau potable		St-Légier-La Chiésaz, Ch. de la Baillaz	910 000.00			
1194	19.02.2009	Groupe scolaire	6804	St-Légier-La Chiésaz, Rte des Areneys 10	6 206 553.89	50 000		
1195	19.02.2009	Habitation du concierge	723	St-Légier-La Chiésaz, Rte des Areneys 10	701 000.00	50 000		
1196	26.01.2010	Habitation et local voirie	5331	St-Légier-La Chiésaz, Rte du Tirage 17	3 478 869.29	50 000		
1299	19.02.2015	Habitation et service du feu	5014	St-Légier-La Chiésaz, Ch. de Pangires 2	3 604 756.80	50 000		
1334	29.11.2012	Garage	126	St-Légier-La Chiésaz, Rte des Areneys 10	67 330.00	10 000		
1462	23.06.2011	Complexe scolaire	16207	St-Légier-La Chiésaz, Rte des Areneys 10	13 945 906.01	200 000		
1618	18.05.2016	Dépôt des cantonniers	33	St-Légier-La Chiésaz, Pont de la Denève	27 720.00			
1631	03.10.2023	Stand de tir - cantine	1845	St-Légier-La Chiésaz, Rte de Châtel-St-Denis	1 219 280.00	50 000		
1933	06.12.2018	Buvette	35	St-Légier-La Chiésaz, Rte du Stand	21 560.00			
2037	19.07.2012	Réservoir	140	St-Légier-La Chiésaz, La Cergne	137 200.00			
2038	19.07.2012	Réservoir	3123	St-Légier-La Chiésaz, Ch. de l' Aubouset	1 621 357.51			
2079	07.04.2016	Ecole Clos Béguin	17667	St-Légier-La Chiésaz, Rte des Areneys 10	12 805 017.60	200 000		
2353	19.07.2012	Pavillon du 700ème	132	St-Légier-La Chiésaz, Ch. du Saugy	73 920.00			
2390	02.09.2015	Dépôt des cantonniers	45	St-Légier-La Chiésaz, RC 742d	40 320.00			
2435	03.10.2023	Cabane d'arrivée télésiège "Les Motalles"	114	St-Légier-La Chiésaz, Les Motalles	93 354.08			
2610	03.10.2023	Couvert de protection des cibles	135	St-Légier-La Chiésaz, Rte de Châtel St-Denis 157	66 000.00	10 000		
2642	03.10.2023	Vigie de départ télési "Prantin"	76	St-Légier-La Chiésaz, Prantin / Blonay	72 232.60	10 000		
2646	06.12.2018	Vestiaires - buvette	1940	St-Légier-La Chiésaz, Ch. du Praz-Dagoud	2 198 976.00	200 000		
2829	09.01.2013	Garage pour 3 véhicules utilitaires au hangar forestier	560	St-Légier-La Chiésaz, Ch. du Saugy	304 000.00	10 000		
2887	29.01.2016	Ecole	22742	St-Légier-La Chiésaz, Rte des Areneys 10	20 618 272.00	200 000		
2900	02.02.2017	Crèche-garderie	2782	St-Légier-La Chiésaz, Ch. du Praz-Dagoud	3 347 798.40	100 000		
2916	07.07.2016	Couvert	132	St-Légier-La Chiésaz, Ch. de Pangires 2	76 528.00	10 000		
2963	01.05.2019	Cabanon pour matériel du cimetière	45	St-Légier-La Chiésaz, Ch. de l' Eglise	36 792.00			
2988	06.12.2018	Dépendance	60	St-Légier-La Chiésaz, Ch. du Praz-Dagoud	28 224.00			
3044	24.09.2020	Dépôt - WC publics	177	St-Légier-La Chiésaz, Rte des Areneys 10	134 803.20			
3046	21.10.2021	WC public - couvert	35	St-Légier-La Chiésaz, Rte des Deux Villages	137 200.00			
3054	29.10.2020	Dépôt à carburant	53	St-Légier-La Chiésaz, Ch. du Saugy	50 456.00			
3068	03.10.2023	Vigie de départ télési de "la Châ 2"	15	St-Légier-La Chiésaz, Ch. de la Châ	47 333.33	10 000		
3069	03.10.2023	Vigie de départ télési de "la Châ 1"	12	St-Légier-La Chiésaz, Ch. de la Châ	44 844.44	10 000		
4155	03.06.2020	Bâtiment de service "secteur espaces verts" - WC publics	1648	St-Légier-La Chiésaz, Rte de St-Légier 8	959 323.20	10 000		
4191	10.05.2017	Collège et salle de gymnastique	14826	Blonay, Rte de Prélaz 2	13 595 137.60	100 000		
4231	21.07.2009	Chapelle	582	Blonay, Rte du Village	1 093 564.09	20 000	200 000	
4429	31.07.2009	Couvert-fontaine	66	Blonay, Ruelle de Chaucey	47 384.62			

4483	24.07.2009	Couvert de fontaine	39	Blonay, Ch. du Péage 73	35 000.00	
4575	03.10.2023	Chalet de stockage "Astropléiades"	214	Blonay, Sentier des Planètes	188 663.70	20 000
4647	29.10.2020	Habitation - rural	1838	Blonay, Rte de l' Alliaz 8	1 558 438.40	50 000
4648	15.06.2022	Rural	371	Blonay, Rte de l' Alliaz 19	323 408.00	20 000
4695	03.06.2020	Cibleries du stand	135	Blonay, Ch. de Baye	125 280.00	20 000
4697	03.06.2020	Stand de tir avec buvette	895	Blonay, Rte d' Andix 15	786 852.80	20 000
4701	21.07.2009	Remise à outils de jardin, couvert communal	89	Blonay, Ch. des Abbayes	48 940.16	
4705	30.07.2009	Refuge communal	415	Blonay, Rte des Pautex 2	458 068.38	20 000
4756	15.06.2022	Chalet d'alpage désaffecté	398	Blonay, Rte des Monts 16	284 600.00	20 000
4768	31.07.2009	Dépendance	144	Blonay, Ruelle de Borjoux	77 538.46	
4925	06.12.2016	Garage	48	St-Légier-La Chiésaz, Rte de St-Légier 10	33 116.80	10 000
5274	21.07.2009	Garage	187	Blonay, Ch. des Abbayes	103 764.12	10 000
5286	28.07.2009	Dépendance	156	Blonay, Les Tenasses	181 538.46	20 000
5427	03.06.2020	Réservoir d'eau	3156	Blonay, Rte de la Chaniaz 21	2 233 496.00	50 000
5463	31.07.2009	WC publics	88	Blonay, Rte du Village	136 345.30	50 000
5542	27.10.2011	Réservoir	1431	Blonay, Ch. de la Guidon	1 345 600.00	10 000
5634	24.07.2009	Pavillon scolaire I	2265	Blonay, Ch. de Bahyse	1 946 400.00	20 000
5635	24.07.2009	Pavillon scolaire	737	Blonay, Ch. de Bahyse	663 772.65	20 000
5665	03.06.2020	Réservoir des "Prés des Planches"	272	Blonay, Ch. du Pré-des-Planches	323 520.00	20 000
5666	03.06.2020	Local électrique Romande Energie	31	Blonay, Ch. du Pré-des-Planches	30 832.00	10 000
5801	31.07.2009	WC publics	27	Blonay, Ch. de Fossaulion	47 461.54	20 000
5851	03.10.2023	Départ télésiège "Les Motalles"	99	Blonay, Les Tenasses	84 186.66	
5899	03.10.2023	Abri "des Pautex"	57	Blonay, Rte des Pautex	47 288.89	
5947	24.07.2009	Bâtiment communautaire - salle polyvalente	6864	Blonay, Ch. de Bahyse 2	6 152 870.11	100 000
6082	30.07.2009	Couvert	391	Blonay, Rte des Pautex	300 717.94	20 000
6083	31.07.2009	Refuge pedestre	51	Blonay, Ch. des Alpages 10	33 564.11	
6114	24.07.2009	Complexe scolaire	26200	Blonay, Ch. de Bahyse 14	17 653 560.69	200 000
6326	30.08.2016	Couvert pour déchetterie	348	Blonay, Ch. de Baye	133 798.40	50 000
6462	21.07.2009	Salle polyvalente - bâtiment de l'ancien stand	7694	Blonay, Ch. de l' Ancien Stand 10	5 017 063.24	100 000
6509	11.09.2009	Abri pour conteneurs à ordures	38	Blonay, Ch. des Chameilles	44 102.57	10 000
6553	31.07.2009	Wc public + abri	248	Blonay, Les Tenasses	285 979.49	10 000
6683	30.07.2009	Local citerne	15	Blonay, Rte des Pautex	19 743.60	
6692	15.06.2022	Bâtiment forestier - atelier - garage	1374	Blonay, Rte de l' Alliaz 6	780 800.00	50 000
6733	03.06.2020	Réservoir de Tiercier	3151	Blonay, Ch. de l' Ancien Stand 10	2 082 800.00	50 000
6759	11.09.2009	Edicule public	117	Blonay, Ch. du Pré-des-Planches	171 000.00	10 000
6825	15.06.2022	Dépôt communal sans affectation	38	Blonay, Rte de l' Alliaz	22 344.00	
7058	07.12.2015	Station de pompage	115	Blonay, Ch. de Bouricloz	355 524.80	50 000
7168	04.08.2016	Centre scolaire de Bahyse	5659	Blonay, Ch. de Bahyse 4	4 742 346.40	50 000
7170	04.08.2016	Salle de sport	20247	Blonay, Ch. de Bahyse 6	9 683 711.36	50 000
7330	10.05.2017	Station de pompage	39	Blonay, Ch. des Vignerons	179 541.60	
7364	27.08.2009	Réservoir station de pompage de Lally	862	Blonay, Rte de Lally 129	914 547.03	
7367	20.06.2011	Réservoir du Crépon	1264	Blonay, Ch. du Pré-des-Planches	1 431 494.02	
7379	15.06.2022	Couverts à bois	3176	Blonay, Rte de l' Alliaz 6	924 851.20	
7427	29.01.2016	Pavillon scolaire "La boîte Verte"	3570	Blonay, Ruelle de Chaucey	2 184 236.00	100 000
7435	10.07.2015	Bâtiment scolaire et unité d'accueil pour écoliers	3506	Blonay, Rte de St-Légier 4	3 626 003.04	100 000
7600	05.07.2018	Chalet d'alpage - buvette estivale - fromagerie "La Neuve"	1247	Blonay, Ch. des Alpages	1 131 987.20	50 000
7601	05.07.2018	Porcherie	780	Blonay, Ch. des Alpages	517 616.00	20 000
7676	27.06.2019	Couvert à vélos	91	Blonay, Ch. de Bahyse 2	26 499.20	
7708	03.06.2020	Bâtiment de voirie	1603	Blonay, Rte d' Andix	459 072.00	100 000
7722	03.06.2020	Bâtiment de captage "Crépon"	684	Blonay, Ch. des Chevalleyres	423 192.00	
7732	29.10.2020	Dépôt matériel	375	Blonay, Rte de l' Alliaz 8	117 600.00	
7748	15.06.2022	Abri à vélos halte du château	27	Blonay, Rte de Saint-Légier 8	24 192.00	
7775	30.06.2022	Couvert - passage sous-voie	1241	Blonay, Pl. de la Gare	1 510 152.00	
7866	03.10.2023	Couvert à grillades du stand de tir	57	St-Légier-La Chiésaz, Rte de Châtel-St-Denis	31 328.89	
Totaux					183 227 568.71	3 910 000.00
						700 000.00

Valeur ECA indice 140

Patrimoine financier						
No ECA	Dernière estim.	Libellé	Volume en m ²	Situation	Somme assurée	Côté cour, côté jardin
378	24.01.2013	Auberge communale	4048	St-Légier-La Chiésaz, Rte des Deux Villages 78	5 323 198.32	150 000
387	15.08.2012	Habitation	800	St-Légier-La Chiésaz, Ch. de l' Eglise 6	728 120.00	20 000
388	15.08.2012	Locaux / dépôt à disposition des habitants	946	St-Légier-La Chiésaz, Ch. de l' Eglise 8	676 250.00	20 000
391	03.12.2015	Habitation et restaurant	1996	St-Légier-La Chiésaz, Rte des Deux Villages 74	2 424 265.60	50 000
392	01.03.2012	Habitation et commerce	1153	St-Légier-La Chiésaz, Rte des Deux Villages 72	997 164.17	50 000
564	30.06.2022	Dépôt - garage	579	St-Légier-La Chiésaz, Ch. de la Denévaz	317 540.80	10 000
565	30.06.2022	Habitation	849	St-Légier-La Chiésaz, Ch. de la Denévaz	755 750.40	20 000
567	30.06.2022	Rural	378	St-Légier-La Chiésaz, Ch. de la Denévaz	165 433.60	10 000
568	30.06.2022	Dépôt communal	928	St-Légier-La Chiésaz, Ch. de la Denévaz	429 875.20	20 000
634	03.10.2023	Chalet "La Cergne"	307	St-Légier-La Chiésaz, Les Cergnes des Conversions	378 884.46	10 000
642	26.09.2015	Habitation, dépôt communal, local sanitaire bétail et buvette	1924	St-Légier-La Chiésaz, Les Mossettes	1 679 257.60	20 000
645	19.07.2012	Habitation	417	St-Légier-La Chiésaz, L' Issalet	376 508.34	10 000
889	30.06.2022	Rural	348	St-Légier-La Chiésaz, Ch. de la Denévaz	99 913.60	10 000
943	03.10.2023	Restaurant "de la Châ"	637	St-Légier-La Chiésaz, Ch. de la Châ 24	1 248 555.56	50 000
990	19.07.2012	Refuge forestier	90	St-Légier-La Chiésaz, Bois Dévin s/La Praz	89 250.00	
1020	30.06.2022	Garage	445	St-Légier-La Chiésaz, Ch. de la Denévaz	196 060.00	10 000
1095	19.11.2012	Garage - buanderie et local de rangement	841	St-Légier-La Chiésaz, Rte des Deux Villages 78	439 800.00	10 000
1625	20.10.2022	Habitation - commerces	11590	St-Légier-La Chiésaz, Rte des Deux Villages 21 23	10 529 872.00	200 000
2028	19.12.2022	Hangar agricole (ruine)	23	St-Légier-La Chiésaz, Ch. de la Denévaz		
4115	06.12.2016	Habitation	2143	Blonay, Rte de St-Légier 10	2 001 353.60	50 000
4220	06.03.2015	Habitation et commerces	2308	Blonay, Rte du Village 14 16	1 651 065.60	100 000
4260	28.07.2009	Habitation et magasin	2070	Blonay, Rte de Tercier 3	1 752 769.24	20 000
4709	27.10.2011	Rural et habitation	1164	St-Légier-La Chiésaz, Ch. de Fontanna David	901 704.30	10 000
4711	30.07.2009	Chalet-refuge communal	281	Blonay, Rte de Sainte-Hélène	211 931.63	20 000
4753	06.12.2016	Garages	75	St-Légier-La Chiésaz, Rte de St-Légier 10	64 600.00	10 000
5562	21.07.2009	Habitation	640	Blonay, Ch. de Bahyse 28	609 914.54	20 000
7289	25.01.2018	Locaux commerciaux et couvert pour manifestations	4940	Blonay, Rte de Tercier 19	2 933 891.20	100 000
7451	25.01.2018	Centre sportif et de loisirs / buvette, dortoirs	4415	Blonay, Rte de Lally 5	4 155 056.00	200 000
Totaux					41 137 985.76	1 200 000.00

4. TRAVAUX

4.1 Urbanisme et développement durable

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Planifications régionales en cours d'étude ou de procédure

- Rencontres de la Commission régionale pour l'aménagement du territoire technique CORAT (5 reprises)
- Système régional de gestion des zones d'activités SRGZA
- Plan d'agglomération de 5^{ème} génération PA5 et Plan directeur intercommunal PDI

Planifications communales en cours d'étude ou de procédure

- PACom Centre et hors centre
- PA En Crausaz
- PA La Veyre-Derrey
- PA En Porteau
- PA Praz Dagoud Ouest
- Plan directeur des mobilités

Autres projets en cours d'étude ou de procédure

- Aménagement du parc de La Chiésaz
- Aménagement de la place de Cojonnex
- Construction d'un pumphack sur le site de Praz-Dagoud
- Elaboration d'une image directrice paysagère du site de Praz-Dagoud
- Construction d'un site pour le tir à l'arc sur le site de Praz-Dagoud
- Mise en conformité de la piste VTT de descente sur le secteur des Pléiades

POLICE DES CONSTRUCTIONS

Statistiques

Année	Délivrance des autorisations / permis de construire											
	Dossier soumis à l'enquête			Oppositions	Dispense d'autorisation / dispense d'enquête				Enquête publique			
	Nombre de dossiers ouverts	Nombre de dossier mis à l'enquête publique	Nombre de dossiers avec oppositions ou observation		Nombre de permis de construire / autorisations délivrés	Dispense d'autorisation selon art. 18a LAT (panneaux solaires)	Dispense d'autorisation au sens de l'art. 68a RLATC (cabanon, pergola, etc)	Dispense d'autorisation au sens de l'art. 68c RLATC (PAC air-eau / air-air)	Dispense d'enquête publique selon art. 111 LATC et 72d RLATC	Demande de permis de construire (P)	Mise à l'enquête complémentaire (C)	Demande d'autorisation préalable d'implantation (A)
2024	402	91	29	366	104	61	20	109	65	7	0	0
2023	435	81	25	407	123	45	0	145	85	7	2	0
2022	446	101	48	363	103	41	0	149	63	6	0	1
2021	436	85		363	34	61	0	159	62	5	0	0
2020	364	67		254	28	25	0	134	48	1	0	0
2019	354	77		244	38	34	0	85	56	2	3	0

Année	Recours CDAP / TF								Autorisation délivrée pour l'année					Chauffage			
	Nombre de recours à la CDAP (en cours état au 31.12)	Nombre de recours à la CDAP (terminé - état au 31.12)	Nombre de recours CDAP gagné	Nombre de recours CDAP perdu	Nombre de recours au TF (en cours - état au 31.12)	Nombre de recours au TF (terminé - état au 31.12)	Nombre de recours TF gagné	Nombre de recours TF perdu	Nombre de permis d'habiter/d'utiliser délivrés	Nombre de dossiers autorisés pour la pose de panneaux solaires Photovoltaïques	Surface de panneaux solaires photovoltaïques (autorisation délivrée)	Nombre de dossiers autorisés pour la pose de panneaux solaires thermiques	Surface de panneaux solaires thermiques (autorisation délivrée)	Nouvelle installation (PAC ou bois)	Nombre d'installation remplacée mazout -> PAC (air-eau ou Géothermie)	Nombre d'installation remplacée Gaz -> PAC (air-eau ou Géothermie)	Nombre d'installation remplacée Electrique -> PAC (air-eau ou Géothermie)
2024	2	8	6	2	2	1	0	1	451	125	6384	3	30	4	24	33	9
2023	5	7			1	1			277	153	13603	5	83	5	15	50	3
2022	6	3							158	138	6247	5	33	4	13	30	3
2021									212		2357		45				
2020									125		2465		7				
2019									186		2413		16				

Inspectorat du travail et des chantiers

L'inspectorat du travail et des chantiers de la Riviera, basé à Vevey, a effectué 240 visites sur le territoire communal sur un total de 1004 visites effectuées sur toute la Riviera.

Commission consultative d'urbanisme

La commission, composée d'experts utiles à l'évaluation des projets de constructions, s'est réunie à 6 reprises afin d'établir des préavis à l'intention de la Municipalité.

MOBILITE

Projets en cours d'étude, de réalisation ou terminés

- Etablissement d'un plan directeur des mobilités
- Réaménagement de la traversée du village de St-Légier-La Chiésaz, 3^{ème} et 4^{ème} étape
- Aménagement d'un cheminement piétonnier derrière le nouveau centre COOP
- Aménagement d'un cheminement piétonnier pour l'accès à l'Eglise de La Chiésaz
- Réaménagement du chemin de la Chenalettaz
- Création d'une voie verte entre la halte du Château d'Hauteville, St-Légier-La Chiésaz et Vevey
- Création d'un trottoir à La Veyre-d'En-Haut
- Mise en zone 30 km/h de la traversée du village de St-Légier-La Chiésaz

BATIMENTS COMMUNAUX

Projets en cours d'étude, de réalisation ou terminés

- Rénovation des bâtiments scolaires de Bahyse 2 & 3
- Rénovation du terrain de football principal de Praz-Dagoud
- Rénovation du terrain synthétique de Praz-Dagoud
- Construction d'un réfectoire provisoire sur le site scolaire de Bahyse
- Etablissement d'un MEP sur le potentiel de développement du site scolaire de Bahyse
- Assainissement énergétique du collège de Cojonnex

DEVELOPPEMENT DURABLE

Projets en cours d'étude, de réalisation ou terminés

- Label Cité de l'énergie, suivi et mise à jour des objectifs
- Animation et préparation des séances de la commission consultative énergie et environnement (CCEE)
- Etablissement d'un plan directeur communal des énergies
- Projet d'installation de panneaux photovoltaïques sur les toits de Praz-Dagoud et du collège du Clos-Béguin VI
- Outil Boussole 21, évaluation de la durabilité des projets communaux
- Projet Group-it, appel d'offres groupées pour l'installation de panneaux photovoltaïques
- Renouvellement des contrats d'électricité des bâtiments communaux et chauffage à distance
- Projet de création d'un fonds énergie et développement durable
- Projet de remise en état des étangs du Parc Mon Foyer
- Organisation du programme du mois de la mobilité
- Animation d'un stand sur la durabilité lors de la Journée Vivre-ensemble
- Organisation d'une soirée d'information sur la rénovation des bâtiments
- Projet d'achat de vaisselle réutilisable communale
- Projet Commune ouVerte de Pro Natura
- Projet de mise à jour de l'inventaire des narcisses

4.2 Cimetières

Statistiques et chiffres 2024

Données arrêtées au 31 décembre 2024

Il est toujours bon de rappeler que les cimetières communaux sont les lieux d'inhumation officiels de toutes les personnes décédées sur le territoire de la Commune, ou qui y étaient domiciliées en résidence principale au moment de leur décès. Cette règle est identique et s'applique dans toutes les communes du canton.

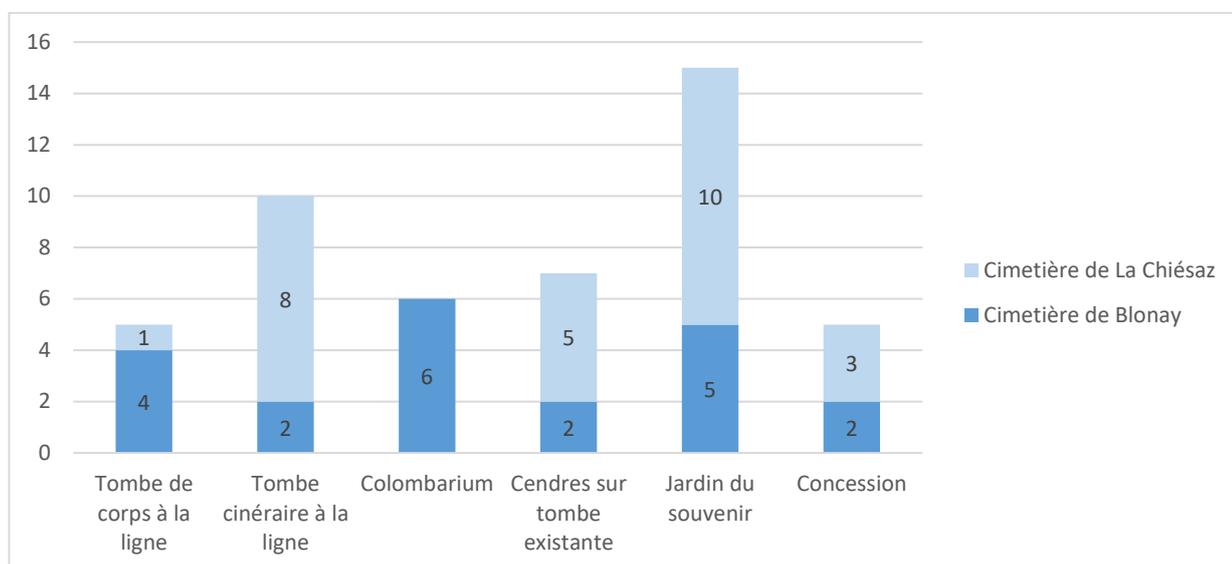
Nombre de décès ayant eu lieu sur le territoire de la Commune en 2024

Au total, **307 décès** ont eu lieu sur le territoire de la Commune de Blonay - Saint-Légier en 2024.

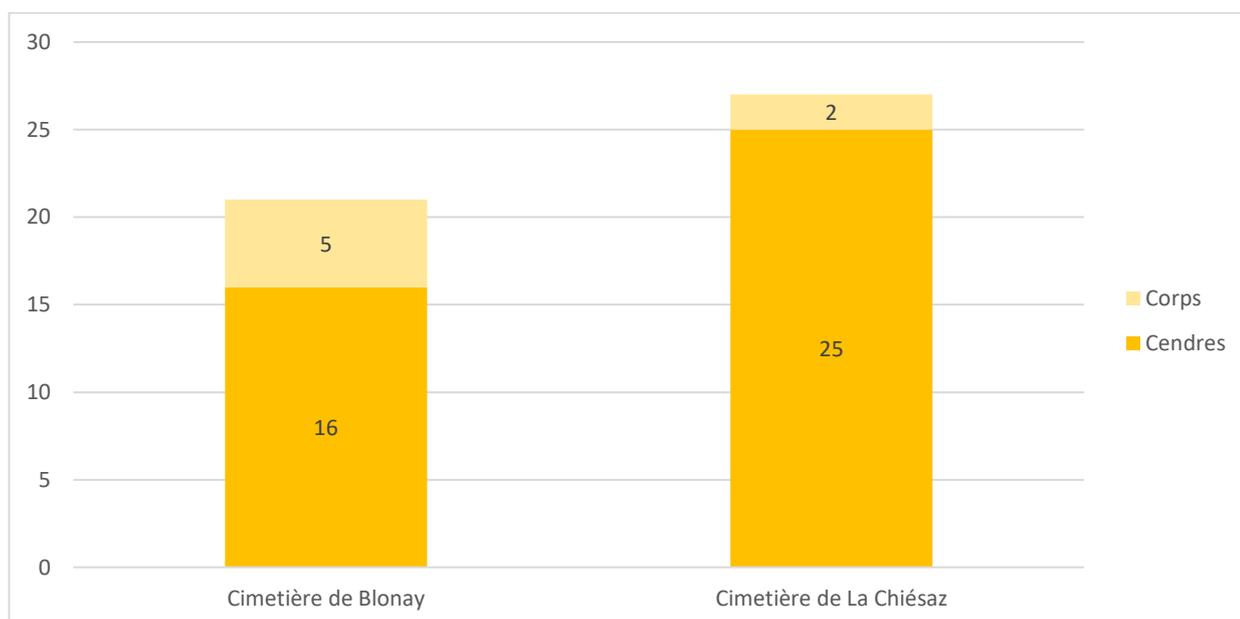
Nombre d'habitants décédés

Au total, **103 habitants** de la Commune sont décédés en 2024.

Type de tombes 2024



Genre d'inhumations 2024



4.3 Service des espaces publics

Personnel du service des espaces publics (SEP)

Pour l'année 2024, 27 collaboratrices et collaborateurs étaient répartis au service des espaces publics, de la voirie et routes, des espaces verts, du patrimoine arboré urbain et de la gestion des déchets.

Les collaboratrices et collaborateurs du SEP, ainsi que décrit dans le rapport ci-dessous, s'y appliquent journalièrement et même les samedis et dimanches, par tournus et durant quelques heures, un service « de piquet » permettant de veiller à ce que les espaces publics et les lieux de dépose des déchets soient les plus propres et donc les plus accueillants possible en toutes saisons et circonstances.

Les principales réalisations ont été les suivantes :

Effectuées par des entreprises

- Pose d'un nouveau tapis sur une partie de la route de L'Alliaz, première partie dans le bois
- Réfection complète d'une partie du chemin des Pautex
- Réfection complète du sentier des Curtis, renforcement du mur de soutènement et pose d'une nouvelle barrière
- Réfection complète du chemin de Praz-Dagoud
- Réfection complète d'une partie de la route de la Chaniaz
- Réfection complète du haut du chemin des Sîtes
- Réfection complète suite à une fuite d'eau sur le chemin du Pré-au-Blanc
- Réfection d'un affaissement sur le chemin de la Veyre d'En-Haut
- Réfection du sentier derrière « Cité Joie »
- Réfection de diverses petites zones
- Diverses réfections d'anciennes fouilles sur la Commune
- Réfection de l'arasée et de la barrière du pont de Praz de Forand suite au débordement du ruisseau
- Réfection de glissières de sécurité endommagées

Effectuées par le secteur voirie et routes

- Remplacement de divers regards de collecteur sur routes
- Remplacement de diverses grilles de route
- Pose de renfort de talus sur la route des Pautex (Bafix)
- Réfection de la fontaine des Deux-Villages 12
- Bondenoce, création d'une coulisse le long de la route sur 50 ml
- Prantin, réfection du chemin avec création de rigoles
- Maravau, remise en état ainsi que création d'un escalier
- Muret du pont du chemin de la Crausaz refait à neuf, suite au débordement du ruisseau
- Sentier de Macheyrx, remise en place des dalles
- Montage d'un couvert derrière Praz-Dagoud (pour panneau Alex amovible)
- Pose et raccordement d'une citerne pour l'eau de source à Leyterand
- Création d'une barrière au 1209 pour fermer et sécuriser la place de jeu
- Remise en état de la salle de stockage mobilier à Praz-Dagoud

Egouts et Eaux claires

- Ouverture des chambres sur demande et pose de sondes de débit
- Pose et réfection de regards EU/EC
- Vidange des sacs de grilles, contrôle et réglage des déversoirs d'orage
- Contrôle caméra des chambres en différents endroits du territoire

Organisation, livraison de matériel, décorations florales pour diverses manifestations

- 21 mars 2024, Pâques à l'Eglise de La Chiésaz
- 20 avril, vide dressing à Praz-Dagoud
- 30 mai, repas des aînés
- 31 mai, Fête des voisins (livraison de 70 tables et 140 bancs)
- 14 et 15 juin, fêtes au village, Blonay
- 21 juin, repas des enseignants
- 28 juin, promotions
- 28 juillet, culte au Château

- 31 juillet, Fête Nationale
- 23, 24 et 25 août, Léman Retro
- 20 septembre, réception des nouveaux habitants
- 21 septembre, désalpe
- 28 septembre, biathlon des Pléiades et cross des Pléiades
- 9 novembre, TROC d'équipements de sport
- 6 décembre, souper du Conseil communal

Plantes néophytes envahissantes

Pour cette année les principaux objectifs étaient :

- Sectorisation du travail d'arrachage et formation interne voirie
- Plan de travail dans les SPB et zones différenciées
- Continuité du fauchage intensif (via épareuse)

Sectorisation de l'arrachage et formation interne

Dans une volonté d'harmonisation et également pour permettre un suivi plus efficace (au vu de la taille de la nouvelle Commune et de la charge de travail) il été décidé, entre les divers services de nommer un responsable et de laisser chaque service gérer son secteur comme ceci :

- Service des forêts : s'occupe de la gestion de tout le secteur forestier ou sans rapport avec le secteur voirie ou parcs et jardins.
- Service de Voirie : s'occupe de la gestion des abords des routes, sentiers, talus ou parcelles qui sont entretenus par le service.
- Service des parcs et jardins : s'occupe de la gestion dans les parcs, espaces verts et différenciés, ainsi que les surfaces de promotion de la biodiversité

Dans cette optique, une petite formation interne a été organisée pour les collègues de la voirie (avec documentation) afin de les sensibiliser à nouveau et les informer que pour la suite, la voirie va s'occuper de gérer les bords de routes de manière indépendante.

Ce qui veut dire qu'il faudra faire des contrôles avant fauchage et des arrachages réguliers afin de continuer le travail effectué ces dernières années.

Plan de travail pour les SPB et zones différenciées

Durant l'année 2024, le constat a été fait que, pour le secteur espaces verts, il n'y avait pas forcément de suivi particulier pour les zones avec fauchage différenciées et les surfaces de promotion de la biodiversité. Vu qu'il s'agit, dans ces zones, de diminuer le fauchage intensif, cela laisse place plus facilement aux néophytes envahissantes. L'accent a donc été mis sur des contrôles et arrachages réguliers sur ces surfaces. Un document de suivi a également été créé afin d'avoir une meilleure vision des travaux et contrôles effectués durant l'année.

Le fauchage intensif (via épareuse)

Comme indiqué dans le rapport de l'année passée, un plan de fauchage annuel, pour des zones fortement envahies et proches de l'autoroute (endroits qui ont de grands foyers de plantes néophytes envahissantes), a été mis en place.

Afin de ne pas laisser monter les plantes en graines, un passage d'épareuse, toutes les 3 à 4 semaines, est effectué. Comme l'année passée, le planning a pu être respecté, sauf à 1 ou 2 reprises à la suite d'une surcharge de travail. Cette action va se poursuivre les prochaines années afin de limiter la propagation des néophytes et d'en tirer les enseignements.

Patrimoine arboré

Objectifs patrimoine arboré 2022-2026

- | | |
|---|---------------|
| • Recensement de l'ensemble des arbres du domaine public | « Réalisé » |
| • Plan de gestion de l'entretien des arbres communaux | « Réalisé » |
| • Mise à jour du règlement communal de protection des arbres | « En cours » |
| • Recensement des arbres remarquables, en relation avec l'inventaire cantonal | « En cours » |
| • Définition d'un plan de communication | « A traiter » |

Acquisition d'un nouveau véhicule

Afin de répondre au besoin du secteur patrimoine arboré, l'acquisition d'un véhicule a été fait au début de l'année 2024. Le choix s'est porté sur un VW Caddy 4x4, car il permet de transporter l'ensemble du matériel de base nécessaire aux travaux de soins aux arbres. Ce véhicule permet d'accéder dans les parcs sans endommager les sols. Il peut également tracter une petite remorque ou une broyeuse à branche facilement. Un aménagement intérieur a été réalisé, dans le but de pouvoir entreposer l'ensemble du matériel correctement, d'autant plus que la majorité de celui-ci est composé d'équipements de protection (EPI) de classe 3, contre les chutes en hauteur.

Collaboration avec le service des forêts

Une collaboration avec le service des forêts se réalise pour les travaux suivants :

- Abattage par démontage
- Entretien de cordons boisés hors forêt
- Contrôle des EPI (matériel de grimpe dans les arbres)

Cette collaboration s'effectue de manière constructive et les compétences de chacun des services est mise en avant. Cela permet ainsi une réalisation plus rationnelle des travaux en priorisant les ressources internes à la Commune.

Collaboration avec le SUT (service de l'urbanisme et travaux)

Notre règlement communal de protection des arbres était dans l'attente du règlement d'application de la nouvelle Loi sur la Protection du Patrimoine Naturel et Paysager (LPrPNP), qui est entré en vigueur en juillet 2024. Des mesures transitoires ont dû être mises en place rapidement, certains articles de notre règlement étant caducs. Ces informations se trouvent sur le site internet de la Commune.

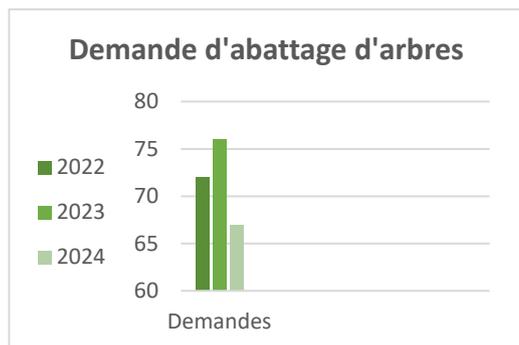
Un groupe de travail a été mis sur pied en fin d'année, pour la réalisation du règlement communal de protection des arbres. L'objectif étant d'avoir une entrée en vigueur du règlement pour juin 2026. Toutes les communes vaudoises travaillent actuellement sur ce sujet, c'est pourquoi un groupe de travail intercommunal a vu le jour. Le service des espaces publics a été approché pour en faire partie. Ce groupe permettra d'avoir une vision plus complète de certaines problématiques à prendre en compte dans notre règlement et également d'avoir plus de poids auprès du Canton quant à d'éventuelles modifications des annexes au règlement d'application.

Lors de projets de constructions ou d'aménagements sur une parcelle sur laquelle des arbres sont présents, une analyse plus rigoureuse est apportée en tenant compte de la protection des arbres. Une adaptation du temps de travail du patrimoine arboré, mieux réparti, a été nécessaire afin d'assurer une analyse, un suivi et un contrôle adapté des projets. Il est à noter que des ressources importantes dans ce secteur sont essentielles.

Demandes d'abattages d'arbres

Lors de l'analyse par le service d'une mise à l'enquête ou lors de prise de décisions municipales pour l'octroi de dérogations d'abattage, une transparence complète est indispensable. C'est pourquoi, une structure de document plus claire, ainsi qu'une argumentation plus détaillée ont été mises en place dans nos procédures. De plus, l'utilisation du programme QGIS pour le recensement des requêtes d'abattage permet un meilleur suivi à long terme des plantations compensatoires. L'ensemble de ces mesures est positive, mais requiert une implication administrative plus conséquente de la part de nos services.

En 2024, 67 demandes d'abattage d'arbres ont été traitées. Selon le graphique ci-dessous, ces demandes restent stables ces trois dernières années. A savoir que sur ces 67 requêtes, 15 sont liées à des permis de construire.



Entretien du patrimoine arboré communal

Les travaux de soins à la couronne ont été réalisés sur l'ensemble des arbres du domaine public, durant ces trois dernières années. L'ensemble des arbres sont répertoriés dans le plan de gestion du patrimoine arboré communal. Ce plan va permettre un meilleur suivi de nos arbres. Pour réaliser les travaux de soins à la couronne, des ressources externes (entreprises spécialisées en soins aux arbres, avec brevet fédéral) a été nécessaire.

Dans la mesure du possible et pour autant que cela ne pose pas de problème selon l'environnement des arbres, il a été décidé de broyer, dans le domaine vital des arbres, l'ensemble des branches produites lors des travaux de taille (BRF). Ceci présente plusieurs avantages et permet ainsi une valorisation de cette matière.

- Apport en éléments nutritifs pour l'arbre.
- Favorise le maintien de l'humidité du sol.
- Evite des transports avec des véhicules pour l'évacuation des branches.
- Supprime des frais d'évacuation de matériaux verts.

Cette année, le service a également commencé à travailler sur la structure des sols. Pour cela, des apports de thé de composte oxygéné (TCO) ont été réalisés sur les jeunes arbres plantés ces cinq dernières années. Cet apport de micro-organismes améliore la structure des sols et renforce le système immunitaire des arbres. Le TCO est préparé par nos soins. Les recettes peuvent ainsi être adaptées selon les besoins de nos arbres. Ces prochaines années, différents travaux seront réalisés sur l'amélioration des sols en milieu urbain.

Dans une volonté d'appliquer également des mesures favorisant la biodiversité dans le milieu urbain, le maintien de quilles (troncs), sur les quelques arbres qui ont dû être abattus sur le domaine public, est favorisé. Cela permet ainsi d'aider l'ensemble des espèces dont l'écosystème dépend de vieux arbres.

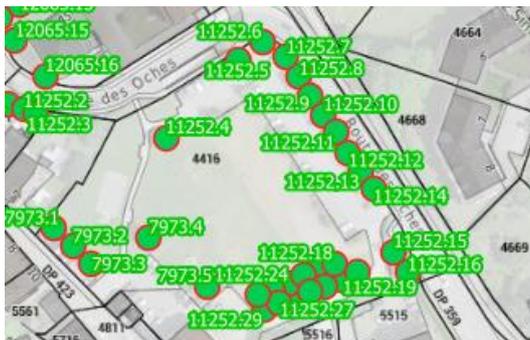
Au vu des problématiques d'îlots de chaleur sur des zones bien définies, il est souhaité d'augmenter la canopée dans les centres de Blonay – Saint-Légier. Toutefois, les plantations doivent respecter plusieurs contraintes en milieu urbain (utilisation définie de l'environnement, gabarit routier, réseau souterrain, etc.). De ce fait, plusieurs projets sont actuellement freinés. L'élaboration de structures de fosse d'arbres, favorisant l'absorption d'eau de surface et assurant également une portance du sol, est actuellement à l'étude.

Quelques travaux réalisés en 2024

- Tilleuls, parking des Oches : taille de formation.
- Erable argenté, parc de l'Ancien Stand : taille d'allègement.
- Cèdre du parc de Mon Foyer : taille d'allègement et suppression du bois mort.
- Tulipiers de Virginie, parc de Mon Foyer : taille d'allègement et adaptation de l'haubanage.
- Erable sycomore, grange des Pléiades : taille de gabarit.
- Taille de formation sur l'ensemble des arbres plantés ces cinq dernières années.
- Apport de TCO sur les jeunes arbres.
- Plantations de 15 arbres sur le domaine public.

Recensement des arbres du domaine public

Le recensement de l'ensemble des arbres du domaine public s'est terminé à la fin de l'année 2024. Au 31 décembre 2024, il est recensé 437 arbres sur le domaine public. Un entretien est prévu sur 87 de ces arbres en 2025.



Recensement des arbres autour de la place des Oches

Ce recensement permet de bénéficier d'une fiche d'identification de chaque arbre, une planification d'intervention ainsi que d'une trace de chaque travail réalisé sur l'arbre. Cela permettra un meilleur suivi, mais également un partage d'information simplifié.

Espaces Verts

Remplacement d'une balançoire à bascule au parc de Mon Foyer

Suite à un contrôle sur la place de jeux de Mon Foyer, il a été constaté que la balançoire à bascule ne répondait plus aux normes de sécurité et devait être par conséquent remplacée.

Après l'évacuation de l'ancienne installation, un emplacement plus adéquat a été choisi, la nouvelle surface de sécurité devant être fortement augmentée.

Un travail de terrassement a été nécessaire pour la pose de ces dalles de sécurité. Du gazon précultivé a été plaqué autour du jeu afin d'accélérer l'ouverture de ce dernier.

Citernes de récupération d'eau de pluie

Au collège de Cojonnex, le service des bâtiments a retiré deux citernes de 2'000 litres chacune, jamais utilisées. L'ensemble de l'équipe des espaces verts s'est montré favorable à la récupération de ces deux citernes d'eau de pluie, et de leur installation à l'arrière du dépôt des espaces verts. Cette ressource devient de plus en plus précieuse et sera très utile pour l'arrosage ainsi que pour la préparation du TCO.

Après avoir délimité la place, creusé et évacué la terre, il a été procédé à la pose d'un pavage avec des pavés filtrants.

Afin d'assurer une esthétique harmonieuse et de mieux intégrer ces citernes à leur environnement, les côtés ont été revêtus avec un parement de bois.

Afin de garantir un approvisionnement constant en eau de pluie, un raccordement précis et sécurisé des citernes aux descentes de toit a été effectué par une entreprise spécialisée.

Création d'une place près de la garderie Au Lazé

Une nouvelle place de délasserment et de pique-nique a été réalisée à côté de la garderie « Au Lazé ».

Deux tables avec bancs avaient été posées il y a quelques années et un aménagement était nécessaire afin de créer un lieu de détente convivial.

Un pavage, avec des pavés filtrants sous ces tables et bancs, a été posé afin d'assurer une assise droite et confortable. Un passe-pied a complété le travail afin d'inciter les personnes à utiliser ce lieu.

Après avoir égalisé la terre, un semis ainsi qu'une plantation d'arbustes ont été effectués. Une barrière en bois a également été installée afin de sécuriser cette nouvelle place.

Apport d'éléments structurants sur nos surfaces de promotions de la biodiversité (SPB)

Depuis environ 3 ans, des SPB ont été créées à différents endroits de la Commune. Afin de compléter ces dernières, la pose d'éléments structurants a été nécessaire afin d'inciter différents insectes et petits mammifères à y trouver un lieu idéal pour se reproduire et se loger. Des tas de pierres, de branches, de bois et d'hôtels à insectes ont été mis en place sur différentes SPB.

Clôture à la Boite Verte

Une demande a été formulée par la directrice de la garderie La Boite Verte pour l'agrandissement de la surface extérieure en herbe. Ainsi, la pose d'une clôture et d'un portail, afin de sécuriser ce lieu, a été nécessaire.

Grace à ce travail, la garderie La Boite Verte dispose à présent d'une surface extérieure suffisante pour le bien-être des enfants, bénéficiant, de surcroît, de l'ombre bienvenue d'un feuillu en été.

Journée Vivre-ensemble

Stand biodiversité

Un stand a été mis en place avec pour thème « promouvoir la biodiversité dans les jardins ».

Des fiches ont été créées et mises à disposition de la population : tas de bois, tas de pierres, gazons fleuris, hôtels à insectes, nichoirs, plantes mellifères, prairies fleuries, afin de faciliter leur mise en place dans les jardins privés.

Des panneaux explicatifs, effectués par le service, ont été posés à titre d'exemple.

Un abri à bourdons, un nichoir, un hôtel à insectes, un passage à hérissons ainsi qu'un abreuvoir complétaient le stand et invitaient la population à la discussion.

Un sachet de graines de prairie fleurie a été distribué aux personnes intéressées avec une explication sous forme de flyer.

Stages

- Du 1^{er} janvier au 28 février 2024 : Mathis Spertini (programme Lift)
- Du 22 avril au 24 avril : Nicola Spycher (programme Lift)
- Du 1^{er} mai au 30 juin : Oriane Claude (auxiliaire pour renforcement de l'équipe)
- Du 10 septembre 2024 à la fin de scolarité 2025: Yanis Dupraz
- Du 20 novembre au 6 décembre 2024 : Jérémy Da Costa (Cité du Genévrier)

Création d'une nouvelle SPB à Cité Joie

Afin de favoriser la biodiversité dans les espaces publics et de répondre au cahier des charges de Bio Suisse, un verger a été réalisé, avec structures, sur une parcelle d'environ 400 m², jouxtant les bâtiments Cité Joie.

10 pommiers de variétés protégées ou certifiées label ProSpecieRara ont été plantés.

Des éléments structurants (tas de bois, nichoirs, tas de pierres, etc.) ont été mis en place afin d'accueillir les différents insectes et petits mammifères.

Aucun aménagement lourd n'est prévu à cet endroit et l'entretien de cette parcelle consistera à un fauchage tardif ainsi que de l'éco-pâturage avec des moutons.

Arrivée d'un nouveau véhicule

Afin de remplacer le tracteur Kubota Alpha 35, datant de 2002, qui était hors service à la suite de l'expertise du Service des automobiles, l'acquisition du nouveau véhicule de ce type devenait une nécessité.

Après différents essais, le choix s'est porté sur le tracteur John Deere 2038R. De dimensions et de capacités identiques, ce dernier donne entière satisfaction.

Fin de la réfection complète du terrain A de Praz-Dagoud

Une réfection complète de ce terrain a débuté au printemps 2024.

Différents travaux ont été réalisés cette année afin d'améliorer la structure et de nourrir les graminées : apport d'engrais, aération, création de microfentes, apport de thé de compost oxygéné (TCO) et de microorganismes, sursemis.

Ce premier terrain en Suisse labélisé Bio Suisse est maintenant fonctionnel.



4.4 Déchets

Gestion des déchets urbains et des centres de tri

Rappel : sont considérés comme « déchets urbains » au sens de l'art. 3, al. a.3, Ordonnance sur la limitation et l'élimination des déchets (OLED) :

- *...les déchets produits par les ménages ainsi que les déchets qui proviennent d'entreprises comptant moins de 250 postes à plein temps et dont la composition est comparable à celle des déchets ménagers en termes de matières contenues et de proportions...*

Au total général (addition des tonnages 2024 en gras du tableau ci-dessous), ce sont 5'714 tonnes de déchets urbains qui ont été collectés l'an dernier sur le territoire communal (6'658 tonnes en 2023).

Cela représente environ 460 kg/hab./année de déchets en 2024 (545 kg/hab./année en 2023) ou environ 1,26 kg/hab./jour.

Pour les déchets incinérables (ordures ménagères et déchets encombrants), cela représente environ 136 kg/hab./année, proche de la moyenne cantonale (2022) de 159 kg/hab./année. On peut estimer qu'une part de la différence est due à la bonne organisation du tri des biodéchets de cuisine, mis en place dans notre Commune dès la fin de l'année 2022.

Pour considérer l'évolution de la masse totale de la collecte de plusieurs catégories de déchets ci-dessous, il faut sans doute tenir compte d'une légère augmentation de la population (env. 120 habitants de plus entre 2023 et 2024). On peut toutefois se réjouir d'une certaine stabilité de la production totale, en tonnes, de déchets par habitant et par année dans notre Commune (comparaison 2023 et 2024).

Types de déchets urbains (t) = tonnes	2021 Total (t)	2022 Total (t)	2023 Total (t) (+200 hab.)	2024 Total (t) (+122 hab.)
Incinérables (total)	1 873	1 804	1 817	1 762
Ordures ménagères	1 406	1 364	1 369	1 464
Déchets encombrants	431	396	399	243
Déchets communaux	36	43	49	55
Biodéchets (total)	2 256	1 937	2 068	1 810
Déchets alimentaires méthanisables				260
Déchets végétaux compostables				1 550
Papier + carton	854	784	759	620
Verre	633	590	564	533
Métaux	106	118	169	133
Bois usagé	444	392	403	352
PET	39	41	37	35
Déchets spéciaux ménagers (produits toxiques)	25	20	22	18
Huiles	5	5	6	4
Electroménager, électronique	50	80	98	89
Autres déchets (textiles, pneus, inertes, capsules à café)	843	754	715	358

Quelques observations

- Depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle Directive municipale 2024, nous constatons une forte diminution des déchets encombrants, des biodéchets et des déchets inertes, cela malgré une augmentation de la population (+122 nouveaux habitants) entre 2023 et 2024. Une manière de contenir les coûts et de ne pas avoir à augmenter les taxes (taxe forfaitaire par habitant + taxe causale « au sac ») pour équilibrer les comptes affectés.
- La variation du tonnage de PET s'explique peut-être par une certaine prise de conscience que, dans notre Commune, nous avons la chance de disposer d'eau de source pratiquement en permanence !

Les sept anciens compacteurs, vétustes, du Centre de tri de La Baye (Blonay) ont été remplacés en 2024 par de nouvelles installations plus performantes, en location.

Revalorisation du PET

Centres de tri de La Baye (Blonay) et du Chapon (S-Légier-La Chiésaz)

La récolte faite dans nos centres de tri est très bien valorisée, car surveillée. L'ensemble de la récolte du PET (environ 670 kg par semaine, toute l'année) est regroupé au Chapon et cinq fois par semaine, l'après-midi, trois résidants de la Cité du Genévrier viennent trier les contenants. 35 tonnes de PET ont été triés en 2024, pour une remise de CHF 7'209.- qui permet d'indemniser le travail du tri.

4.5 Stationnement

Stationnement

La Commune met à disposition 61 secteurs de stationnement à disposition des usagers. Ces zones sont dissociées selon deux régimes distincts : gratuits ou payants avec limite de temps.

Sur ces 61 secteurs, nous trouvons des possibilités de stationnement pour les voitures automobiles, les deux roues (cycles et motocycles), pour les personnes à mobilité réduite. Nous disposons de deux places dans deux parkings différents, pour la recharge de véhicules électriques, pour le partage de véhicules "car sharing", pour les camions ainsi que pour les autocars.

L'ensemble de ces zones permet une répartition du stationnement, en fonction de la signalisation routière en place, comme suit :

679	places pour du parcage contre paiement
190	places pour du parcage avec disque de stationnement
236	places pour du parcage libre (selon RGP)
134	places pour deux roues / mixte (cycles/motocycles)
20	places pour personnes à mobilité réduite
6	places pour camions
8	places pour autocars
96	places sur fonds privé communal
244	places sur fonds privé à disposition du public
4	places de recharge pour véhicules électriques

Par places sur fonds privé à disposition du public, il faut entendre celles qui se trouvent principalement à proximité des commerces comme Migros, Coop ou Denner, parkings souterrains ou en surface.

Ces chiffres sont approximatifs, attendu que nous trouvons diverses des zones longitudinales où les places ne sont pas délimitées.

Paiement du stationnement

A ce jour, si le paiement en numéraire est toujours possible, le système de paiement dématérialisé est très bien adopté par les usagers. Ce système est possible au moyen des applications PayByPhone et allPark-One

La gestion du stationnement sur le domaine public et la maintenance des horodateurs et parcomètres collectifs sont du ressort de l'ASR, Office du stationnement.

Horodateurs – parcomètres collectifs

La majeure partie des horodateurs et parcomètres installés sur notre commune peuvent être contrôlés à distance via une plateforme web. La communication avec ces appareils se fait via un modem et une antenne-relais de téléphonie mobile. L'évolution de la technologie en matière de communication nous a obligé à les rendre compatibles avec les standards de Swisscom. Pour certains appareils, les travaux ont été effectués courant 2020. Par contre, pour d'autres, cette adaptation n'est pas possible. La décision a été prise de les utiliser au maximum de leurs possibilités, tout en évitant les grosses interventions de réparation. Il y a lieu de préciser que certains types d'appareils sont annoncés en fin de vie au 31 décembre 2026. Passé cette date, la société en charge de l'entretien de ces machines ne pourra plus intervenir.

Nous pouvons ajouter que les machines de nouvelle génération répondent aux standards du moment : appareils solaires, dalle tactile sans délivrance de ticket, gestion technique par hébergement distant, solution cloud multisite pour une gestion centralisée des machines.

Places Mobility

La commune dispose d'une place "Mobility" à Blonay au parking des Oches. A cet endroit "Mobility met à disposition un véhicule électrique, rechargeable sur place. L'endroit a été équipé d'une borne de recharge.

Situation de la place du parking des Oches

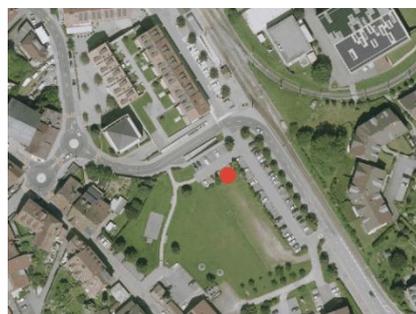


Places de recharge pour véhicules électriques

La Commune dispose de 4 bornes pour les véhicules automobiles électriques rechargeables. Deux sont situées au parking des Oches à Blonay, et deux autres se trouvent au parking Derrière-le-Four, à l'angle avec la route des Areneys côté St-Légier-La Chiésaz.

Les places signalées comme telles sont à disposition des utilisateurs.

2 places au parking des Areneys – Derrière-le-Four



2 places au parking des Oches à Blonay

Pour ces quatre stations de recharge, la Commune est en partenariat avec la société GreenMotion / Eaton. Nous pouvons encore préciser que ces quatre emplacements se trouvent sur des fonds privés de la commune, mis à disposition du public.

La Commune cherche à étendre les possibilités en matière de places de recharge pour les véhicules électriques. Depuis la mise en route de notre partenariat avec GreenMotion, on constate une évolution dans ce domaine, notamment en ce qui concerne les temps de charge et les coûts des installations. Aujourd'hui, la Commune va intégrer ce point dans le cadre du plan directeur communal des circulations.

4.6 Circulation & Mobilité

En matière de circulation routière et de mobilité de nombreux dossiers ont été traités. Parmi eux, citons notamment :

- Suite des travaux concernant la traversée du village de St-Légier-La Chiésaz, étape du giratoire de La Chiésaz et du "Goulet de l'Auberge".
- Finalisation des travaux au chemin de la Chenalettaz avec la mise en zone 30 km/h. du secteur amont.
- Travaux de réfection de nombreuses routes et chemins communaux (Duchesne, Prantin, Mossettes, Cerisiers, Pautex, Lury, Leyterand, etc.)
- Les divers chantiers de construction qui, immanquablement, ont des répercussions sur le domaine public et nécessitent de nombreuses interventions sur le terrain, par exemple le chantier Coop à St-Légier-La Chiésaz avec le bâtiment voisin en bordure de la route des Deux-Villages; ou encore le démarrage du chantier Sur le Crêt en plein centre de Blonay.

A cela s'ajoute de nombreux dossiers qui concernent des adaptations et/ou des modifications de la signalisation routière, ainsi que l'ensemble des travaux qui nécessitent un suivi et une intervention à la suite de dommages ou lors de travaux de réfection de la chaussée. Nous pouvons également préciser qu'il est maintenant possible de signaler divers problèmes sur le domaine public via l'application Cartoriviera. Ces signalements, centralisés, sont ensuite redirigés directement au bon service afin d'être traité dans les meilleurs délais.

Comme chaque année, les marquages routiers font l'objet de campagnes de rafraîchissement. Sur ce sujet, nous parlons aussi bien des zones de stationnement, que de passages pour piétons, intersections et autres marquages divers. Il en est de même pour la signalisation verticale en bordure de nos routes et chemins. Cette dernière doit également faire l'objet de remplacements lorsqu'elle devient trop défraîchie, voire illisible.

Les nombreux chantiers en cours tout au long de l'année monopolisent également une grande partie du temps. Lorsque ces derniers touchent le domaine public avec un impact sur la circulation routière en général ou sur le cheminement des piétons en particulier, ils nécessitent une surveillance active.

A noter qu'au niveau prévention, la Commune est représentée au sein du BPA (bureau suisse de prévention des accidents). Cette représentation concerne aussi bien la circulation routière, la sécurité sur les chantiers, que le monde de la construction.

4.7 Procédés de réclame

Le secteur travaux/mobilité est en charge de toutes les demandes en lien avec les procédés de réclame (enseignes, banderoles et publicités diverses, procédés temporaires ou permanents). La majeure partie des demandes fait l'objet de l'établissement d'un dossier, suivi d'une décision de l'autorité.

4.8 Eaux polluées et Eaux claires

Projets secteur travaux EU-EC, eau potable et route

- Chemins de Lacuez et Fossaulion, réfection de la chaussée et des services industriels (SI), création d'un trottoir franchissable
- Chemin de la Lécheyre, étude à la suite de l'inondation EC
- Ruisseau de la Scie, amélioration du cours d'eau (Château d'Hauteville), préparation enquête
- Ruisseau de la Scie, amélioration du cours d'eau (Chamoyron), préparation enquête
- ECF Ognonnaz (priorité 2) avec canton et bureau Gruner
- La Veyre-d'En-Haut, création d'un trottoir
- Route de l'Alliaz, réfection de route
- Ruelle de Borjaux, réfection de route et eau potable
- Chemin du Crosat, réfection de route et du pont
- Chemin du Lussy, réfection de route et des SI
- Baye de Clarens, consolidation Berges, Creux de sable
- Route de la Chaniaz, réfection de la chaussée et des SI, création d'un trottoir franchissable
- Sentier de la Coutaz, réfection du mur et assainissement du sentier

Entretien

Contrôles caméra des canalisations EU-EC :

- Chemin de la Planaz
- Chemin de la Priauraz,
- Chemin des Cerisiers
- Chemin de Belle Maison
- Chemin de Champ du Lussy

Chantiers communaux

- ECF Ognonnaz (priorité 1) Scie-Chevalleyres et sentier des Tollettes, finitions 2024
- Prantin Cergnette, remplacement de la conduite d'eau
- Chemin du Bouricloz, réfection complète avec SI, exécution en 2023 et retouches en 2024
- Route du Rio-Gredon, remplacement du réseau d'eau potable
- Chemin de la Chenalettaz, 3^{ème} étape, finitions en 2024
- Aménagement de la place de Cojonnex, finitions 2024
- Route de l'Alliaz, réfection de route
- Chemin de la Duchesne, réfection de route et des SI
- Chemin de Forchex, réfection de route et des SI
- Chemin de Leyterand, réfection de route et des SI
- Chemin de Lury, réfection de route et des SI (solde en 2025)
- Route des Pautex, réfection de route
- Ruelle de Bourg-Dessous, réfection de route et des SI (solde en 2025)
- Route des Deux-Villages et chemin de l'Eglise, réfection de route et des SI (solde en 2025)
- Chemin des Cerisiers, remplacement de la conduite d'eau en urgence, à la suite d'une fuite
- Chemin du Pré-au-Blanc, réfection de la chaussée et remplacement eau potable
- Chemin de Chamoyron, remplacement de l'éclairage public

5. FORMATION ET JEUNESSE

5.1 Etablissement primaire et secondaire Blonay - Saint-Légier

Le rapport 2024 de cet établissement est disponible dans son intégralité sur le site internet :
<https://www.ecoleblonaystlegier.ch/>



Bahyse



Clos-Béguin



La Chiésaz

5.2 Bibliothèque de Blonay – Saint-Légier



La bibliothèque a pour mission de promouvoir la lecture, l'accès à la culture et à l'information. Elle est au centre de la vie communautaire, au même titre que l'église, la poste, le café de ville ou de quartier. Elle est un lieu public ouvert à tous. Elle offre des services comme le prêt de livres, CD ou de DVD, recherches sur Internet, animations, expositions. Un personnel compétent conseille l'utilisateur.

Elle est aussi un lieu de rencontre.

Lecteurs - Lectrices

Il existe 2 types de lecteurs : inscrits et actifs. Le lecteur actif est un lecteur ayant eu au moins une activité de prêt aux guichets durant l'année. Le nombre de lecteurs actifs pour 2024 est de 1'521.

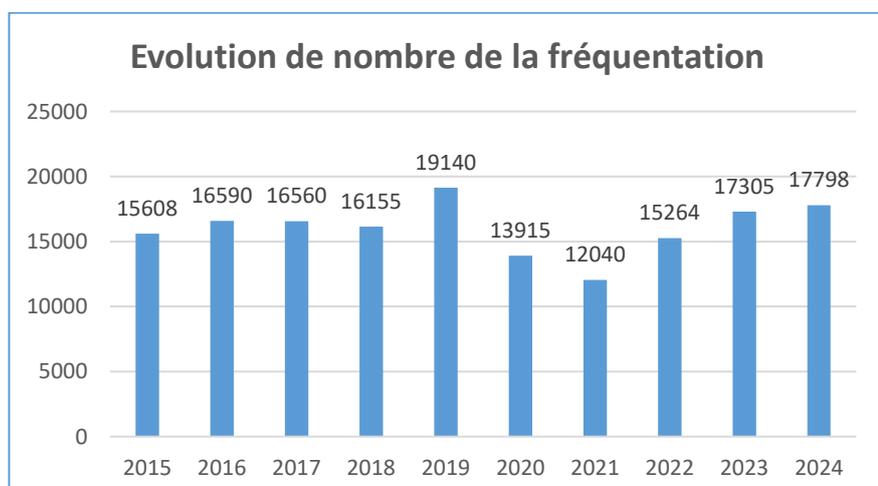
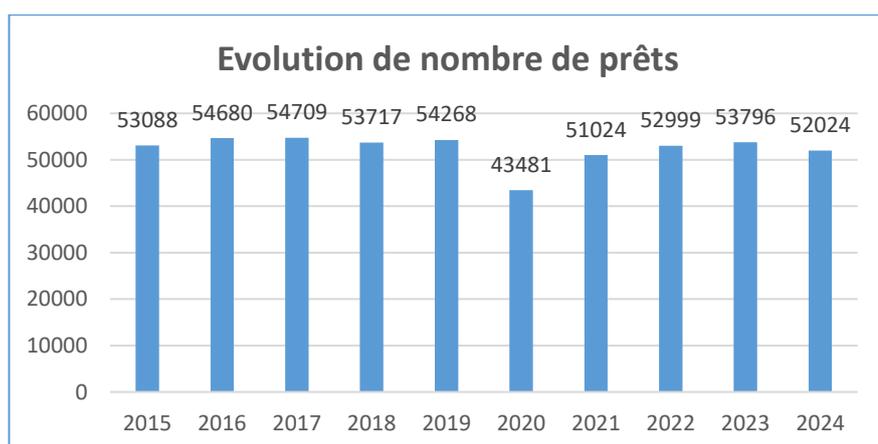
Le lecteur inscrit dont la statistique se base sur les inscriptions effectuées à la bibliothèque de Blonay – Saint-Légier. Pour 2024, le nombre de lecteurs inscrits est de 2'520.

Concernant le nombre de documents empruntés, les collaborateurs de la bibliothèque suivent la demande de l'OFS qui cumule le nombre de prêts et de prolongations.

Nombre de prêts : 52'024

A noter encore la fréquentation qui est calculée de la manière suivante : nombre de passages divisé par 2, auquel nous soustrayons 10% :

Fréquentation : 17'798



6. SECURITE ET CONTROLE DES HABITANTS

6.1 Association Sécurité Riviera (ASR)

Le rapport de gestion 2024 du Comité de direction ASR étant volumineux, celui-ci peut être téléchargé dans son intégralité sur le site internet <https://www.securite-riviera.ch/home/rapport-annuel>.

Il comprend toutes les informations sur les activités de Police Riviera, SDIS Riviera, Ambulance Riviera, Protection civile Riviera – Pays-d'Enhaut ainsi que des Services généraux.

6.2 Office de la Population

Structure et évolution de la population

Les informations ci-dessous sont basées sur l'état de la population dans les registres communaux au 31 décembre 2024. L'extraction des données a été réalisée le 7 février 2025.

De légères variations entre les chiffres officiels (Statistique Vaud) et les chiffres communaux demeurent possibles. Les chiffres officiels publiés par le canton font foi.

Etat de la population résidente permanente au 31 décembre 2024 (Statistique Vaud) : **12'463**

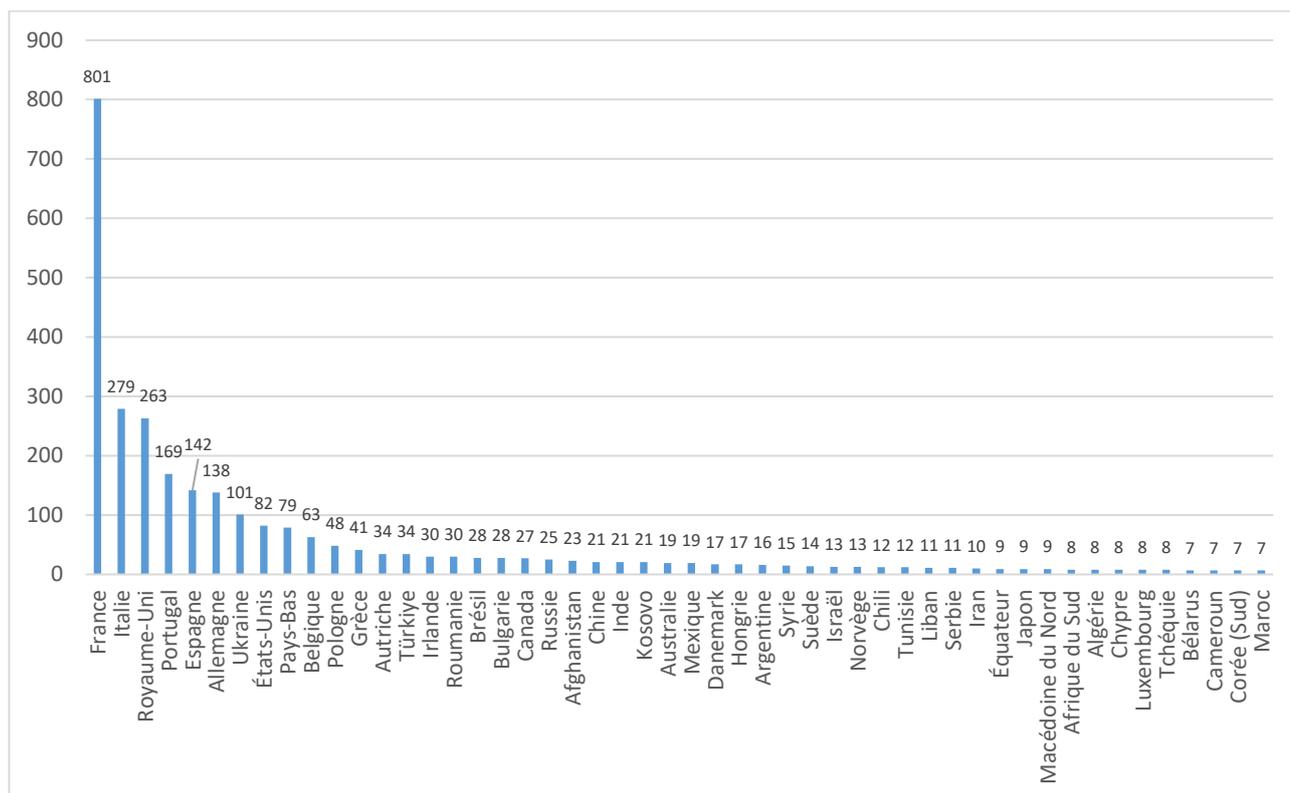
Structure de la population permanente (résidences principales)

Nationalité	Genre d'annonce	Hommes	Femmes	Total	Evolution	En %
Suisses	Etablissement CH	4536	5012	9548	+ 18	76.52%
Total Suisses		4536	5012	9548	+ 18	76.52%
Etrangers	Etabli C	932	881	1813	+ 12	14.53%
	Séjour B	487	493	980	+ 57	7.85%
	Personne à protéger Permis S	26	48	74	+ 9	0.59%
	Requérant d'asile	12	6	18	+ 18	0.14%
	Provisoire Permis F	19	12	31	+ 10	0.25%
	Courte durée L	4	4	8	- 2	0.06%
	Famille fonct. Int.	0	3	3	0	0.02%
	Diplomate/fonctionnaire avec immunité	1	1	2	0	0.02%
Total Etrangers		1481	1448	2929	+ 104	23.48%
Résultat total		6017	6460	12477	+ 122	100.00%

Ces effectifs n'incluent pas la population de l'asile résident en Suisse depuis moins d'une année, catégorie qui n'est pas comprise dans la population résidente permanente.

		Evolution
Nombre de ménages	5019	+ 6

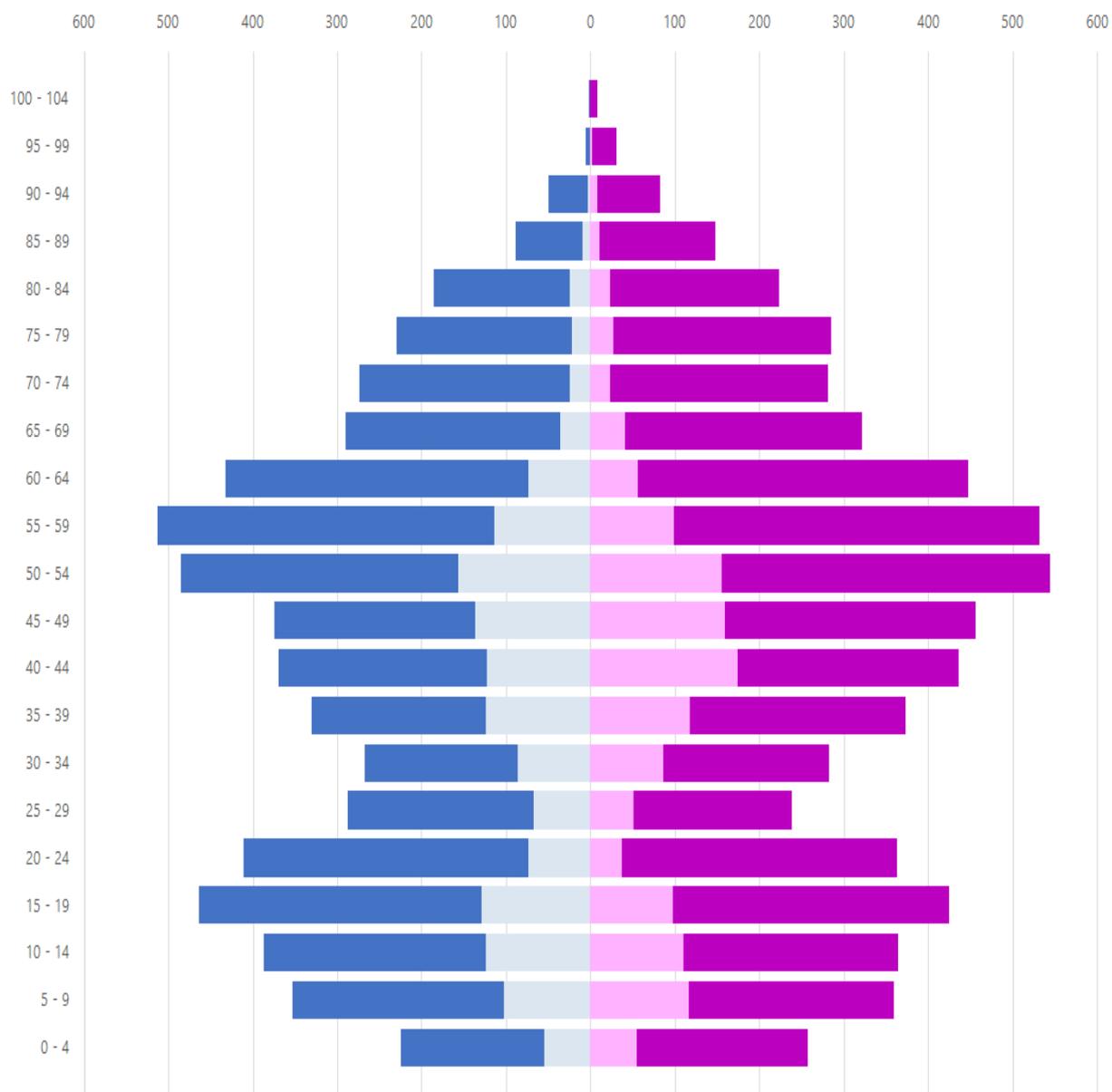
Population étrangère par nationalité



En dessous de 7 habitants, les données n'ont pas été prises en compte dans le graphique.

Nombre de nationalités	100
-------------------------------	------------

Pyramide des âges



Féminin étrangères Féminin Suisse Masculin étrangers Masculin Suisses

Structure de la population non permanente (résidents secondaires et autres cas)

Nationalité	Genre d'annonce	Hommes	Femmes	Total	Evolution	En %
Suisse	Séjour hebdomadaire	81	96	177	+ 12	27.53%
	Suisse non résident	7	4	11	0	1.71%
Total Suisse		88	100	188	+ 12	29.24%
Etrangers	Frontalier G non résident	168	96	264	+ 13	41.06%
	Courte durée L	18	48	66	0	10.26%
	Personnes à protéger (Permis S)	15	25	40	+ 6	6.22%
	Séjour hebdomadaire	27	8	35	+ 4	5.44%
	Non attribué	10	12	22	- 5	3.42%
	Provisoire F	8	9	17	+ 8	2.64%
	Séjour de visite	4	5	9	+ 5	1.40%
	Frontalier G résident	0	2	2	- 2	0.31%
Total Etrangers		250	205	455	+ 8	70.76%
Résultat total		338	305	643	+ 20	100.00%

Séjour hebdomadaire = résident secondaire, domicile principal dans une autre commune suisse.

Séjour de visite, suisses non résident = résident secondaire ayant une résidence principale à l'étranger.

Courte durée L = permis de séjour de courte durée.

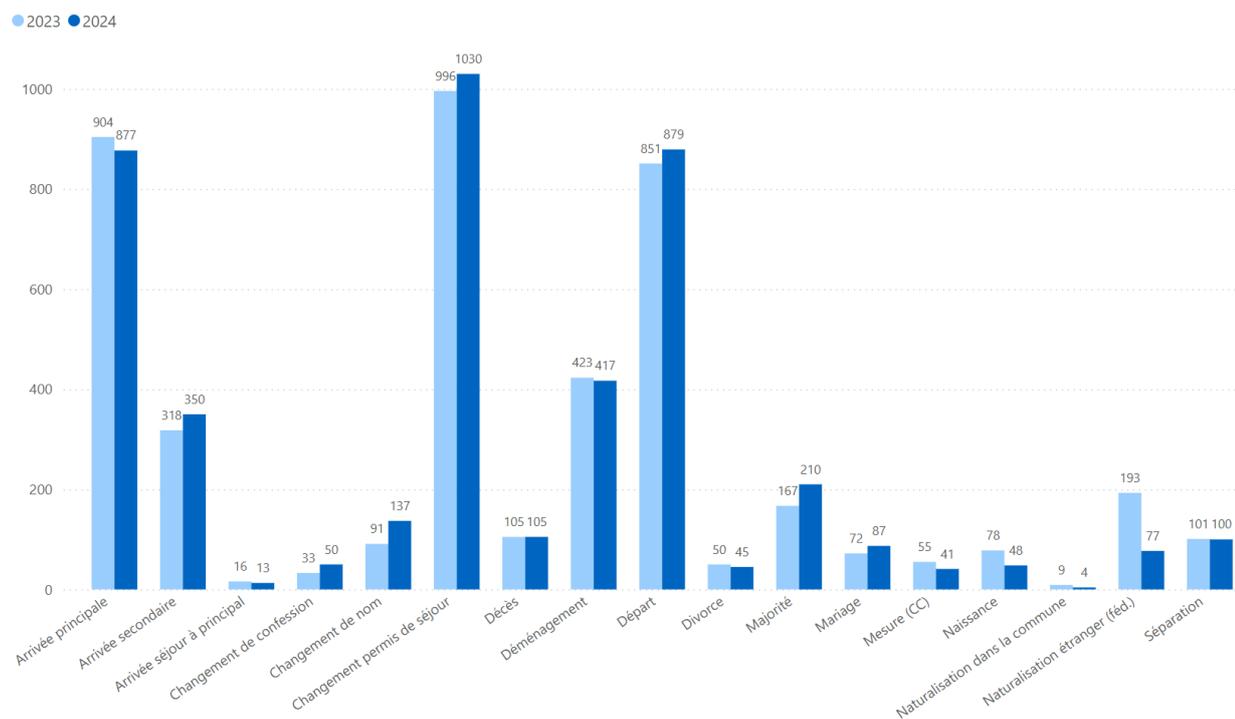
Provisoire F = moins d'une année en possession d'une admission provisoire.

Frontalier G résident = frontalier ayant une résidence secondaire sur la commune.

Frontalier G non résident = frontalier ayant un permis de travail en Suisse (depuis 2022 : géré par le canton).

Non attribué = en attente de délivrance du permis de séjour.

Principales mutations enregistrées par l'Office de la population par année



7. SECURITE SOCIALE

7.1 Agence d'assurances sociales de Blonay – Saint-Légier

L'Agence d'assurances sociales de Blonay – Saint-Légier est placée sous la responsabilité administrative de l'Association Régionale pour l'Action Sociale (ARAS). Les informations sont disponibles sur le site internet www.arasriviera.ch.



7.2 Réseau Enfance Blonay – Saint-Légier

Le rapport de gestion 2024 du Conseil de fondation de la Fondation pour l'accueil des enfants de Blonay - Saint-Légier est consultable, dans son intégralité sur le site internet www.rebsl.ch.



8. SERVICE DES EAUX

Introduction

Les bases pour l'établissement du présent rapport sont :

- Le suivi annuel des réseaux d'eau potable de Blonay - Saint-Légier
- Le relevé hebdomadaire des mesures quantitatives et qualitatives des sources communales
- Le fichier des fuites
- Le rapport final des projets réalisés
- Les relevés annuels et mensuels des compteurs issus du système de télégestion

Autocontrôle

L'ensemble de ces contrôles a pour but de garantir la qualité de l'eau potable distribuée, denrée alimentaire précieuse, et d'assurer le fonctionnement du réseau.

L'autocontrôle, réalisé par les fontainiers, consiste à effectuer :

- Des visites hebdomadaires de tous les ouvrages de captages. Contrôle visuel, analyse de la sécurité et prise des valeurs ponctuelles quantitatives (débits, volumes) et qualitatives (turbidité, conductivité et température)
- Des visites hebdomadaires des ouvrages du réseau (contrôle visuel, analyse de la sécurité, contrôle de fonctionnement)
- Cinq campagnes de prélèvements bactériologiques et chimiques pour le secteur de St-Légier-La Chiésaz
- Quatre campagnes de prélèvements bactériologiques et chimiques pour le secteur de Blonay
- Une campagne de prélèvement des PFAS (Substances per- et polyfluoroalkylées) sur toutes les sources
 - Ce qui correspond à 106 prises d'échantillons sur l'année
- La surveillance à l'aide du dispositif de télégestion
- La surveillance accrue des sources sensibles aux périodes de précipitations importantes
- La surveillance accrue des sources lors de périodes sèches

Prélèvements pour analyses bactériologiques et chimiques

Les prélèvements dans les captages et sur les réseaux, réalisés dans le cadre de la surveillance de base et de routine par les fontainiers et l'OFCO, se sont échelonnés sur l'année 2024.

Tous les résultats bactériologiques sur l'eau des réseaux sont excellents et conformes aux normes en vigueur.

Les résultats des analyses chimiques sont également bons en général.

La campagne de contrôle des PFAS n'a rien révélé.

Zones de protection

Contrôle des zones de protection

Les territoires couverts par les secteurs S des captages de La Roche Eboulée, Issalet 1, Fontannaz-David, La Cergne, Bois Dévin, La Praz, Les Toules, Les Tenasses, Ondallaz, Pisse-Rosset, Signal, Pré des Planches, Crépon et Chantemerle, sont contrôlés tout au long de l'année lors du passage hebdomadaire.

Pour le secteur La Praz - Les Toules, la présence d'installations d'eaux usées non conformes dans un secteur S est connue (projet d'assainissement en cours).

Entretien

L'ensemble des activités a pour but de :

- Maintenir une distribution de qualité
- Assurer une défense incendie performante en tous points des réseaux
- Développer le réseau de distribution et de défense incendie

Captages

- Nettoyage et désinfection annuel de chaque ouvrage
- Mise aux normes de la station des Tenasses avec le changement de l'appareil de désinfection UV et pose d'une mesure de turbidité en permanence avec décharge automatique ; changement de la gestion informatique de la station
- Pose d'une mesure de turbidité en permanence sur les sources du Signal
- Changement de la pompe de relevage de la Roche Eboulée

Ouvrages

- Nettoyage et désinfection annuel des réservoirs du Pré de la Chèvre, du Mont-Blanc, de la Baillaz, de l'Arbériat, des Pléiades, de Lally, du Signal, du Pré des Planches, du Crépon, de la Chaniaz, de Tercier et de la chambre coupe pression La Désirée
- Pose d'un débitmètre au réservoir des Pléiades

Réseaux

Les actions suivantes ont été menées :

- 16 interventions sur des fuites de conduites principales
- 14 interventions sur des fuites de branchements privés
- 200 Ortomat sont posés sur une partie du réseau pour les recherches de fuites systématiques par enregistrement entre 2 et 4 heures du matin
- Remplacement de sept bornes hydrantes (BH) et pose de quatre nouvelles. Contrôle d'un tiers du parc par la société Hinni AG sur 435 bornes hydrantes au total
- Changement de conduites (3405 m)
 - Chemin du Pré-au-Blanc 150 mètres
 - Chemin de la Pacottaz 110 mètres
 - Chemin des Cerisiers 100 mètres
 - Route du Rio-Gredon 155 mètres
 - Route des Deux-Villages 150 mètres
 - Chemin de Lury 150 mètres
 - Chemin des Mossettes 2480 mètres
 - Ruelle de Bourg-Dessous 100 mètres
- Changement de 203 compteurs permettant le relevé à distance.
Pour rappel, au 31 décembre la Commune totalise quelques 3'490 compteurs, dont 2'510 relevés à distance.
- 19 nouveaux raccordements privés aux réseaux communaux

Exploitation

- Gestion de la qualité d'eau
- Coupures du réseau (arrêts d'eau)
- Manipulations de vannes
- Mesures de débit aux BH
- Pose, changement et relevés des compteurs
- Interventions d'urgence
- Nettoyage et entretien des captages et réservoirs
- Aucune restriction d'eau cette année

Travaux d'exploitation du réseau	4'300 heures
Travaux d'entretien sur bâtiments communaux	193 heures
Travaux pour des tiers (privés)	658 heures
Administratif secrétariat	~1'500 heures

Résultats

Quantitativement

Les sources communales de St-Légier-La Chiésaz ont produit 963'950m³ dont 546'824 m³ disponibles pour la consommation. La différence s'explique de la manière suivante :

- Lors de fortes pluies, la turbidité des captages de Fontanaz-David, du Bois Devin et de La Praz augmente et rend l'eau inconsommable, elle est donc mise en décharge
- Les fuites sur les conduites d'adduction des axes Fribourg et Mossettes (estimées entre 200 et 300 litres/minute)
- Dans les périodes d'excédent, les fontainiers gèrent la quantité d'arrivée d'eau au réservoir du Mont-Blanc en mettant directement en décharge au captage
- La consommation de pointe journalière a eu lieu le 4 août avec 2'132 m³/jour et le minimum le 22 décembre avec 975 m³/jour

Les sources communales de Blonay ont produit 923'741 m³ dont 591'969 m³ disponibles pour la consommation. La différence s'explique de la manière suivante :

- Lors de fortes pluies, la turbidité des eaux d'Ondallaz, du Pré des Planches, du Pisse -Rosset et occasionnellement du Signal, augmente et rend l'eau inconsommable, elle est donc mise en décharge
- La consommation de pointe journalière a eu lieu le 5 juin avec 2'752 m³/jour et le minimum le 22 juin avec 1'146 m³/jour

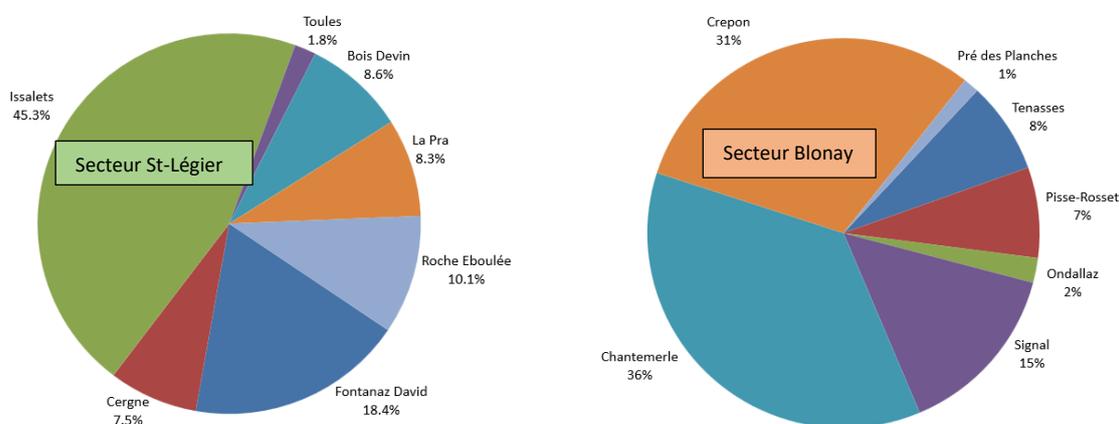
Achats

Les achats d'eau à Lausanne se montent à 75'562 m³. D'une part, ces achats comblent le manque d'eau en période de sécheresse et d'autre part, quelques soutirages pour l'entretien sont effectués à mesure de l'année afin d'éviter que l'eau ne stagne.

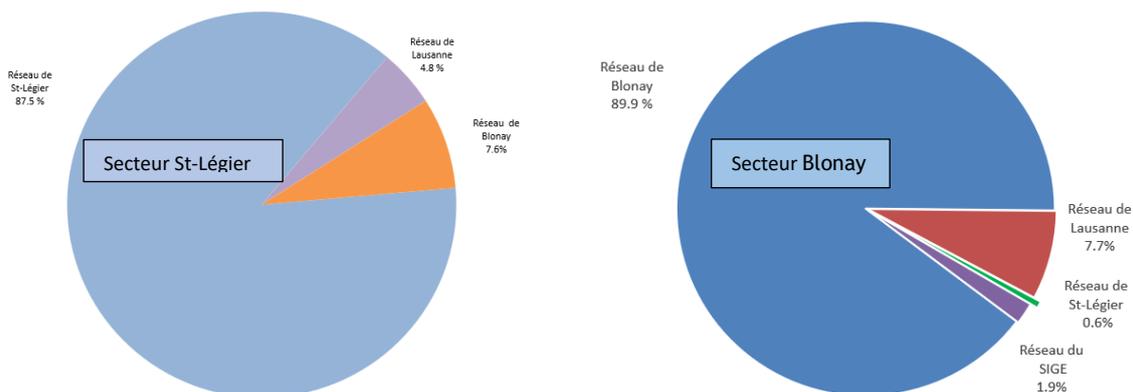
De l'eau a également été achetée au SIGE à hauteur de 12'276 m³. Soit une autonomie communale de 92.2 % en 2024.

Il est intéressant de souligner que nous restons indépendants quant à la distribution de l'eau et qu'aucune politique extérieure ne nous est dictée.

Provenance des sources communales



Provenance de l'eau distribuée



Pour conclure, qualitativement, la population de Blonay – Saint-Légier bénéficie d'une eau de boisson de très bonne qualité.

Les efforts consentis pour le renouvellement des réseaux sont constants et cela permet de les maintenir en bon état.

Il est nécessaire de poursuivre la surveillance de base et de routine du réseau d'eau de boisson ainsi que les possibilités d'amélioration de nos captages et la recherche de nouvelles ressources.

9. ANALYSES FINANCIERES

9.1 Introduction

Cet exercice, dont le résultat est positif, peut être résumé comme suit :

- Un résultat bien meilleur que budgété (+2.8 mios au lieu de – 2.2 mios)
- Des charges supérieures au budget (+0.369 mio)
- Des recettes supérieures au budget (+5.328 mios)
- Une marge d'autofinancement positive (8.594 mios au lieu des 3.818 mios prévus au budget), marge qui couvre à hauteur de 53.76 % les dépenses nettes d'investissements de l'année (15.98 mios, patrimoine financier compris)
- Un endettement net qui a augmenté (+8.47 mios, 70.28 mio en janvier – 78.75 mios en décembre)
- Un capital reporté de 2.5 mios à 5.3 mios
- Prélèvement aux fonds de réserve des comptes non affectés 1.28 mio
- Attribution aux fonds de réserve des comptes non affectés 0.13 mio

A la lumière des résultats positifs des deux derniers exercices (2022 et 2023), la Municipalité a diligenté une planification financière, permettant une vision économique sur les cinq prochaines années (voir préavis n° 24-2024 sur le projet de budget 2025, page 4), et le chapitre 9.3 recettes d'impôts.

Au vu de l'excédent de charges annoncé au budget 2025 (3.9 mios), le résultat de l'exercice 2024 est porté en augmentation du capital.

Nombreux écarts

Les écarts significatifs entre montants budgétés et chiffres effectifs sont détaillés dans le fascicule des comptes, à partir de la page 54.

Le pourcentage mentionné par nature, entre parenthèses, représente l'écart entre les montants effectifs et les chiffres budgétés.

9.2 Commentaires sur l'exercice 2024 (par nature)

Les charges de fonctionnement sont supérieures de CHF 369 K par rapport aux prévisions budgétaires. Cette variation se présente comme suit : (K = milliers)

• Salaires et charges sociales	CHF	+22 K
• Biens, services et marchandises	CHF	-1'025 K
• Intérêts passifs	CHF	+91 K
• Amortissements	CHF	+4'747 K
• Participations et subventions à des collectivités	CHF	-3'181 K
• Aides et subventions	CHF	-269 K
• Attributions aux fonds de réserve	CHF	+55 K
• Imputations internes	CHF	-71 K

Les recettes sont supérieures de CHF 5'328 K par rapport au budget, soit :

• Impôts	CHF	-1'993 K
• Patentes, concessions	CHF	-40 K
• Revenus du patrimoine	CHF	+327 K
• Taxes, émoluments, produits des ventes	CHF	-48 K
• Parts à des recettes cantonales	CHF	+655 K
• Participations et subventions de collectivités	CHF	+1'535 K
• Autres participations et subventions	CHF	-22 K
• Prélèvements s/ fonds de réserve	CHF	+4'985 K
• Imputations internes	CHF	-71 K

9.3 Analyse des recettes par nature

Recettes d'impôts (40) (-3.37%)

La diminution des impôts concerne les personnes physiques -CHF 3.634 mios, compensée en partie par les impôts conjoncturels (droits de mutations – successions et donations – gains immobiliers) +CHF 2.03 mios.

Cette diminution de l'impôt sur les personnes physiques, principalement de l'impôt sur le revenu, ressort également de l'analyse faite par la fiduciaire BDO, qui stipulait une baisse de CHF 5.6 millions. Toutefois, la planification financière établi ses calculs sur l'année fiscale et non civile. En effet, les comptes communaux 2024 tiennent compte des acomptes fiscaux 2024 et des taxations finales 2023 (81.99 % au 31 décembre 2024). Cette tendance baissière sera donc à vérifier sur l'exercice 2025.

L'impôt sur les personnes morales étant supérieur de 8 K par rapport aux prévisions budgétaires.

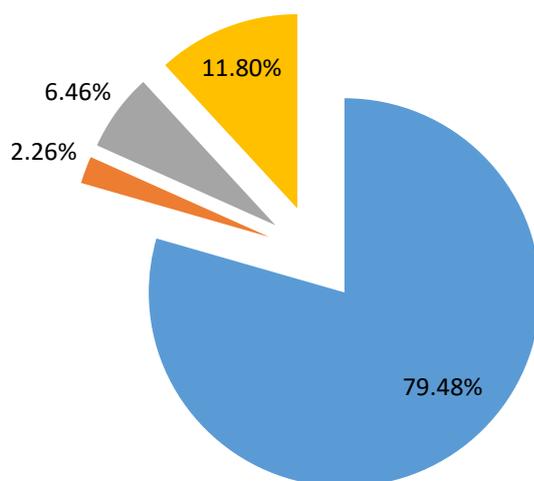
L'impôt foncier étant quant à lui supérieur de 0.249 million aux prévisions.

Un détail par type d'impôt sur trouve dans le fascicule des comptes.

Recettes fiscales

Les informations ci-après donnent les détails de ces divers éléments.

Répartition des recettes fiscales 2024



■ Impôts ordinaires PP ■ Impôts ordinaires PM ■ Impôt foncier ■ Impôts aléatoires

Patentes et concessions (41) (-10.24%)

Redevance sur la consommation d'électricité en forte baisse (-CHF 38'695.50), redevance sur le gaz stable.

Revenus du patrimoine (42) (+12.59%)

Principalement dus aux intérêts versés par les contribuables (+CHF 265'113.19), les intérêts actifs, dividendes et escomptes obtenus (+CHF 6'897.46). Un écart sur la redevance en DDP de Pique-Lune (-CHF 40'000.00), provision calculée au prorata de l'entrée du premier locataire et non sur l'ensemble de l'année comme budgétisé. Locations des locaux et de la piscine de Clos-Béguin (+CHF 24'565.00), gestion des parkings communaux (+CHF 44'441.60), redevances cimetières de Blonay et St-Légier (+CHF 13'758.00).

Les autres écarts sont expliqués dans le fascicule des comptes.

Taxes, émoluments, produits des ventes (43) (-0.59%)

Indemnités d'assurance concernant des arrêts de travail (+CHF 246'894.61), non budgétisées par définition. Diminution des recettes forestières (-CHF 148'514.55), diminution des émoluments du SUT (-CHF 35'068.90), participations de tiers et ventes diverses service espaces publics (+CHF 86'006.15), diminution des taxes et facturations du service des déchets (-CHF 58'255.00), écart facturation taxes uniques de raccordement évacuation des eaux claires et usées (-CHF 257'281.00), augmentation des amendes encaissées par l'ASR (+CHF 47'776.10), diminution des recettes annuelles du service des eaux (-CHF 200'042.3), sachant que les comptes tiennent compte d'une provision pour le solde de la facturation 2024.

Pour les autres postes, le fascicule donne toutes les informations nécessaires, cas échéant.

Participation à des recettes cantonales (44) (+32.62%)

Concerne exclusivement, à nouveau, l'impôt sur les gains immobiliers (+CHF 656'074.70).

Participations et remboursements de collectivités publiques (45) (+16.35%)

Le retour de la péréquation directe concernant la couche population (+CHF 446'746.00). L'estimation du retour des dépenses thématiques du service des forêts (+CHF 36'757.00). L'estimation du retour des dépenses thématiques pour les routes et transports (+CHF 891'519.00). La part RFFA (+CHF 102'472.72). La part des déchets prise en charge par la fiscalité (-CHF 90'160.28). Subventions cantonales pour l'entretien des dépotoirs (+CHF 105'176.35).

Les autres écarts sont explicités dans le fascicule des comptes.

Autres participations (46) (-23.93%)

Rien de significatif, les différents écarts se retrouvent dans le fascicule des comptes.

Prélèvements sur les fonds de réserve (48) (+460.79%)

La variation de la provision pour pertes sur débiteurs (+CHF 34'000.00), rubrique 20000.

Le prélèvement au fonds de réserve pour les bâtiments (+CHF 18'533.00), rubrique 35119.

Les conclusions des préavis blonaysans suivants (avant la fusion) 06/2021 (+CHF 60'862.95), préavis 15/2021 (+CHF 497'861.79) sous rubrique 43000.

Non prélèvement au fonds de réserve des parcs et jardins (-CHF 91'000.00), rubrique 44100.

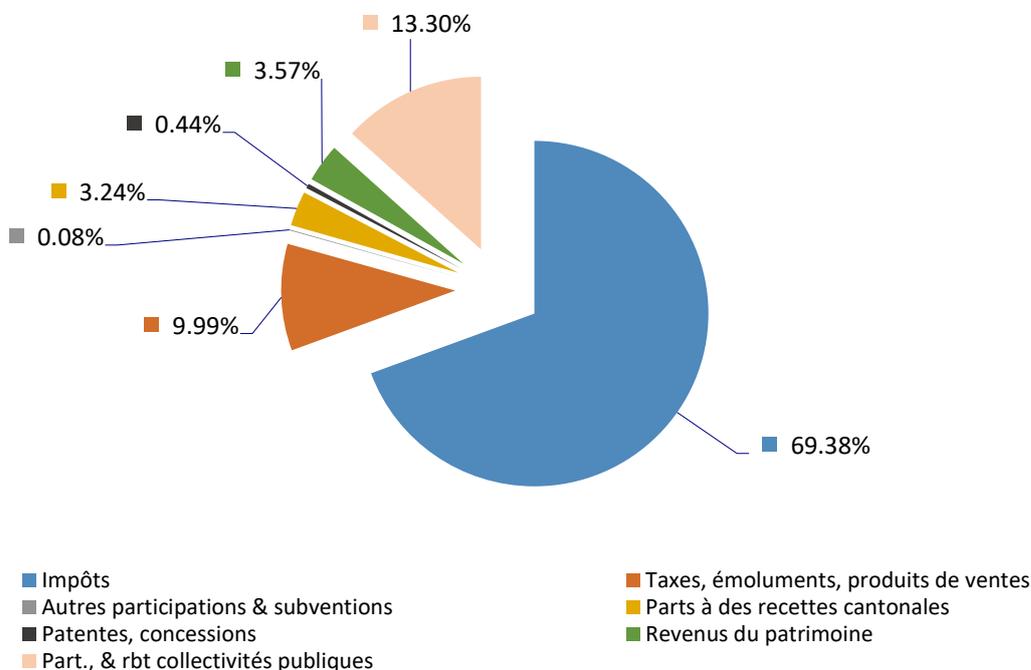
Diminution prélèvement centres de tri et éco-points (-CHF 124'698.26), rubrique 45010.

Augmentation du prélèvement au service des eaux selon conclusion des préavis blonaysans avant fusion 06/2021 (+CHF 40'287.65), du préavis 03/2020 (+CHF 194'847.83), du préavis 05/2021 (+CHF 1'381.24) et du préavis 04/2024 (+CHF 4'351'461.19), rubrique 81000.

Le détail et les raisons de ces prélèvements sont mentionnés dans le fascicule des comptes, par divisions concernées.

Le graphique ci-dessous ne comprend pas les postes « amortissements, prélèvements au fonds de réserve et imputations internes ».

Répartition des recettes financières en 2024



Imputations internes (49) (-12.47%)

Le tableau des imputations internes dans le fascicule des comptes donne toutes les informations nécessaires. Par nature, ces imputations internes sont compensées par des charges (39).

9.4 Analyse des charges par nature

Charges autorités et personnel (30) (+0.15%)

Les nombreux écarts, significatifs ou non sont explicités cas échéant dans le fascicule des comptes.

On peut toutefois ressortir les vacances municipales (+CHF 41'842.75), l'augmentation du personnel du réfectoire (+CHF 20'711.67), mais faisant l'objet d'une refacturation à 100 %.

La caisse intercommunale de pensions (CIP) a également redistribué aux employeurs un 0.5 % de prime, représentant CHF 39'107.00 incluses dans les montants mentionnés ci-dessus.

Biens, services et marchandises (31) (-6.94%)

Rubrique 21000 (+CHF 205'047.02), principalement sur l'imputation des impôts étrangers (double-imposition).

Rubrique 32000 – forêts (-CHF 207'260.78), sur poste matériel d'exploitation, carburant, achat de matières premières et travaux exécutés par des tiers.

Rubrique 35100 – bâtiments du patrimoine financiers (-CHF 98'944.50), principalement sur le report ou la non-exécution des travaux d'entretien courant (comptes divers et imprévus non utilisés en général).

Rubrique 35200 – bâtiments du patrimoine administratif (-CHF 214'103.43), principalement sur le report ou la non-exécution des travaux d'entretien courant (comptes divers et imprévus non utilisés en général).

Rubrique 35300 – bâtiments principalement affectés aux écoles et accueil REBSL (-CHF 364'863.04), principalement sur le report ou la non-exécution des travaux d'entretien courant (comptes divers et imprévus non utilisés en général).

Rubrique 41000 – service urbanisme et travaux (+CHF 119'038.24), poste honoraires selon conclusion du préavis de Blonay avant fusion 20/2019 (+CHF 170'000.00), et diminution de charges dans tous les autres postes.

Rubrique 43000 – voiries et routes (-CHF 45'326.77), variations sur presque tous les postes, à la hausse ou à la baisse, le fascicule des comptes le précisant par poste.

Rubrique 43010 – entretien lourd des routes validé par des préavis (+CHF 453'927.85), montant non budgétisé, imputable aux dépenses thématiques.

Rubrique 43040 – patrimoine arboré (-CHF 60'451.77), diminution sur presque tous les postes budgétaires.

Rubrique 44100 – service des parcs et jardins (-CHF 66'670.35), non dépenses sur les postes machines et matériel d'exploitation et entretien des zones vertes.

Rubrique 45000 – ordures ménagères (-CHF 38'052.80), non dépensés frais d'annonces, achat et pose de « moloks » et sur l'entretien des installations.

Rubrique 45010 – centres de tri (-CHF 99'031.74), non dépenses sur l'entretien des machines et matériel ainsi que sur plusieurs postes « transports et évacuation des déchets ».

Rubrique 46000 – service d'évacuation des eaux (-CHF 86'947.09), non dépenses entretien du réseau, pas d'extension de réseau en 2024, mais augmentation des honoraires.

Rubrique 61000 – office du stationnement (-CHF 28'004.51), principalement diminution des coûts (ASR) de l'office de stationnement.

Rubrique 81000 – service des eaux (-CHF 260'928.68), principalement écarts au budget pour les compteurs et matériel, de l'achat d'eau, de l'extension du réseau et de l'achat de fournitures destinées à la revente à des tiers.

Intérêts passifs (32) (+8.15%)

Augmentation de la dette brute (emprunts long terme), suite aux conclusions des préavis 2024.

Renouvellement des emprunts arrivés à échéance à des taux supérieurs aux précédents.

Le tableau des emprunts donne tous les détails nécessaires (fascicule des comptes).

Ecart sur les intérêts rémunérateurs (-CHF 16'549.13), décompte établi par le fisc.

Amortissements (33) (+72.24%)

Les tableaux de l'état des investissements à amortir donnent toutes les informations détaillées (fascicule des comptes), auquel il faut rajouter amortissement des créances et débiteurs (+CHF 5'929.49), remises et défalcatons selon décompte du fisc (+CHF 325'566.23).

Y compris amortissements spécifiques aux préavis blonaysans avant fusion n° 03/2020, 05/2021, 06/2021, 15/2021 et le préavis 04/2024 sur le nouveau règlement sur la distribution de l'eau.

Remboursements, participations et subventions à des collectivités (35) (-7.06%)

Rubrique 18000 – facture cantonale transport bassin 6 (-CHF 263'727.80).

Rubrique 22000 – fonds de péréquation horizontal (+CHF 131'767.00), participation des impôts aux coûts des déchets (-CHF 78'347.25).

Rubrique 61000 - police intercommunale et cantonale - participation à l'Association Sécurité Riviera (- CHF 362'034.00), participation à la réforme de l'organisation policière (-CHF 80'578.00).

Rubriques 65000-66000 – SDIS – ORPC (-CHF 52'228.80).

Rubrique 71000 - réseau REBSL (-CHF 811'180.53).

Rubrique 72000 - cohésion sociale (-CHF 1'618'137.20).

Aides et subventions (36) (-10.90%)

Non utilisation des crédits pour les participations, subventions et soutiens communaux (-CHF 43'167.85).

Rubrique 18000 – transports publics (-CHF 102'856.00).

Rubriques 51000 – 52000 – enseignement scolaire (-CHF 161'640.08).

Attributions aux fonds de réserve (38) (+10.80%)

Le détail et les raisons de ces prélèvements sont mentionnés dans le fascicule des comptes, par divisions concernées.

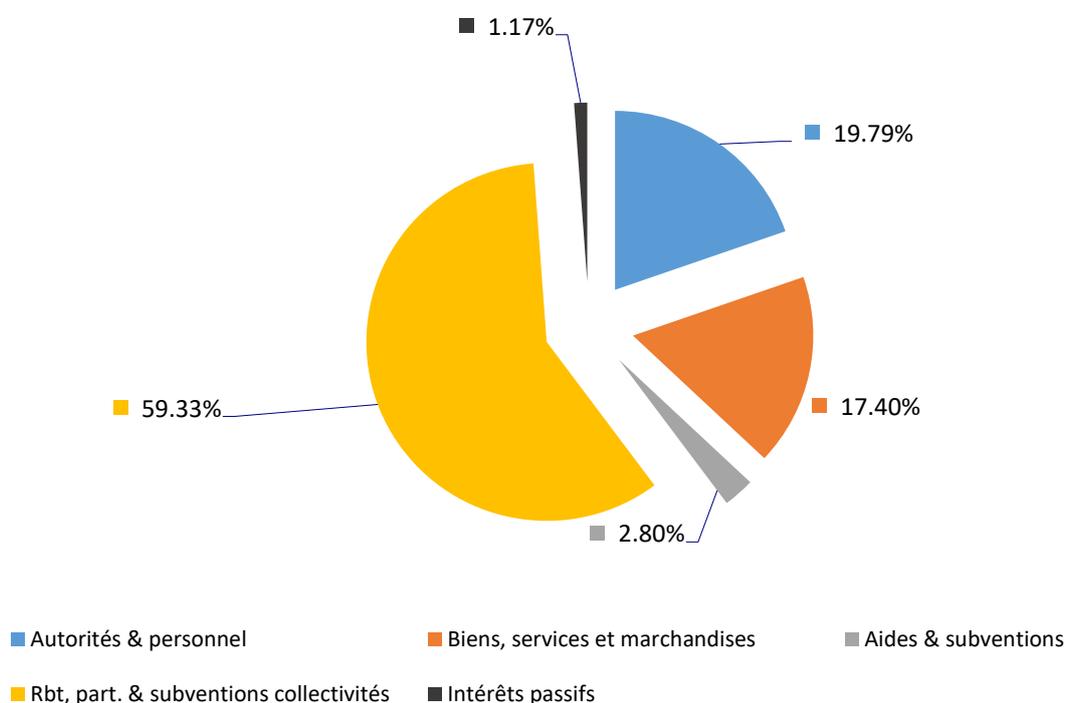
Il s'agit principalement de la division évacuation des eaux 46000 (-CHF 127'839.65) et du service des eaux 81000 (+CHF 142'047.40).

Imputations internes (39) (-12.47%)

Le tableau des imputations internes dans le fascicule des comptes donne toutes les informations nécessaires. Par nature, ces imputations internes sont compensées par des recettes (49).

Le graphique ci-dessous ne comprend pas les postes « amortissements, attribution au fonds de réserve et imputations internes ».

Répartition des charges financières en 2024



Autofinancement

La marge d'autofinancement (MA) est la suivante :

Compte général :

⇒	Excédent de revenus	CHF	2'774'654.89		
⇒	Amortissements du patrimoine financier	CHF	1'278'035.67		
⇒	Amortissements obligatoires du patrimoine administratif	CHF	4'511'448.56		
⇒	Attributions selon tableau fonds de réserve	CHF	134'665.90		
⇒	Prélèvements selon tableau fonds réserve	./.	<u>CHF 1'283'642.54</u>	CHF	7'415'162.48

Comptes affectés :

Déchets	Amortissements	CHF	59'148.74		
	Mouvements fonds de réserve	./.	<u>CHF 53'340.41</u>	CHF	5'808.33
EU-EC	Amortissements	CHF	699'346.44		
	Mouvements fonds de réserve	CHF	<u>148'230.35</u>	CHF	847'576.79
Eau	Amortissements	CHF	4'771'796.41		
	Mouvements fonds de réserve	./.	<u>CHF 4'445'930.51</u>	<u>CHF</u>	<u>325'865.90</u>
				<u>CHF</u>	<u>1'179'251.02</u>

La marge d'autofinancement totale positive est donc de CHF 8'594'413.50

Les emprunts à long terme ont augmenté de CHF 11'185'000.-. Le taux moyen des emprunts de la commune est de 1.20 %.

Les emprunts à court terme se montent à CHF 8'000'000.- (+ CHF 1'000'000.-).

Définition

La marge d'autofinancement (MA ou cash-flow) correspond à la différence entre les entrées et les sorties de fonds (trésorerie). La marge d'autofinancement correspond à ce que la Commune a dégagé pendant l'exercice pour rembourser ses dettes et / ou pour investir.

Investissements

Les tableaux détaillés des investissements, figurant dans le fascicule des comptes, donnent tous les détails des investissements, notamment ceux engagés dans l'exercice sous revue, ainsi que les amortissements obligatoires du patrimoine financier et du patrimoine administratif.

La dette financière brute au 31 décembre 2024 est de CHF 97'985'000.- (2022 : CHF 85'800'000.-).

9.5 Analyse financière de l'année 2024

Analyse des finances communales

Commune de Blonay - Saint-Légier

Exercice 2024

VARIATION DU BILAN

ACTIF		DEBUT	FIN	VARIATION
Actif disponible	AD	27 023 017.51	29 059 866.38	2 036 848.87
Immobilisations		86 687 278.79	92 350 198.30	5 662 919.51
Avances aux financements sp.		0.00	0.00	0.00
Découvert		0.00	0.00	0.00
Total		113 710 296.30	121 410 064.68	7 699 768.38
PASSIF				
Endettement total	ET	97 311 442.47	107 815 735.27	10 504 292.80
Fonds et réserves		13 895 768.16	8 316 588.85	-5 579 179.31
Capital		2 503 085.67	5 277 740.56	2 774 654.89
Total		113 710 296.30	121 410 064.68	7 699 768.38
Endettement net	EN	70 288 424.96	78 755 868.89	8 467 443.93

EPURATION DES ELEMENTS COMPTABLES

COMPTE DE FONCTIONNEMENT	CHARGES	REVENUS	DIFFERENCE
Résultat publié	85 928 189.66	88 702 844.55	2 774 654.89
A DEDUIRE			
Amortissements	11 319 775.82		-11 319 775.82
Mouvements réserves	567 599.98	6 067 617.19	5 500 017.21
Imputations internes	499 801.45	499 801.45	0.00
Charges et revenus épurés CFE - RFE	73 541 012.41	82 135 425.91	8 594 413.50 MA
COMPTE DES INVESTISSEMENTS			
	DEPENSES	RECETTES	DIFFERENCE
Résultat publié	16 891 821.62	906 276.43	15 985 545.19 DIN

RATIOS

	Taux communal	Valeurs idéales
MA/EN Capacité de financement de l'endettement	10.91%	> 15.00%
MA/RFE Capacité d'autofinancement	10.46%	> 20.00%
MA/DIN Degré d'autofinancement	53.76%	> 80.00%
INP/RFE Quotité d'intérêts passifs	1.47%	< 5.00%
Quotité de la dette brute	122.05%	< 100.00%
Quotité de la charge d'intérêts nets	-2.10%	< 1.00%
INP Intérêts passifs	1 209 815.74 INP	

9.6 Flux de trésorerie

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
Marge d'autofinancement		
+ Résultat de l'exercice	2 774 655	2 251 397
+ Amortissements (classe 330)	1 278 036	808 811
+ Amortissements (classes 331 et 332)	10 041 740	5 788 710
+ Attributions aux réserves et fonds (classe 38)	567 600	554 508
./. Prélèvements aux réserves et fonds (classe 48)	-6 067 617	-1 478 326
Marge d'autofinancement publiée	<u>8 594 414</u>	<u>7 925 101</u>
- variation provision pour risques s/débiteurs ACI - autres	-367 863	-179 240
- gains comptables	-15 921	-
Marge d'autofinancement	<u>8 210 630</u>	<u>7 745 861</u>
Flux relatifs au fonds de roulement		
+ Sources de fonds :		
- diminution du réalisable à court terme (9111, 9112, 9115, 9119, 9139)	560 530	1 385 406
- augmentation des engagements courants (9200, 9206, 9209, 9210, 9259)	1 918 506	1 493
./. Emplois de fonds :		
- diminution des engagements courants (9200, 9206, 9209, 9210, 9259)	-1 330 218	-1 278 566
- augmentation du réalisable à court terme (9111, 9112, 9115, 9119, 9139)	-2 605 026	-1 365 141
Total flux de trésorerie relative au fonctionnement	<u>6 754 422</u>	<u>6 489 053</u>
Flux relatifs aux investissements		
+ Désinvestissements (vente d'actifs)	-	-
- Titres	-	-
./. Investissements		
- Patrimoine financier	-6 676 188	-675 334
- Participation reçue	-	-
- Patrimoine administratif	-6 849 501	-5 509 653
- Participations reçues	106 170	108 519
- Installation service des déchets	-27 524	-40 697
- Subsidés reçus	-	-
- Installation service des égouts	-1 796 933	-2 094 400
- Subsidés reçus	730 653	946 519
- Installation service des eaux	-1 807 329	-2 256 401
- Subsidés reçus	69 453	45 091
Total flux de trésorerie relatifs aux investissements	<u>-16 251 200</u>	<u>-9 476 355</u>
Flux relatifs au financement		
./. Amortissements emprunts à court, moyen et longs termes	-25 815 000	-13 995 000
- Nouveaux emprunts à court, moyen et long termes	38 000 000	8 000 000
Total flux de trésorerie relatifs au financement	<u>12 185 000</u>	<u>-5 995 000</u>
Variation nette de fonds de l'exercice (liquidités)	<u>2 688 223</u>	<u>-8 982 302</u>
Liquidités		
Liquidités au 1er janvier :		
- Caisse	32 681	36 882
- La Poste	531 709	1 853 684
- Banques	-2 574 687	5 081 440
	<u>-2 010 296</u>	<u>6 972 006</u>
Liquidités au 31 décembre :		
- Caisse	32 092	32 681
- La Poste	345 421	531 709
- Banques	300 414	-2 574 687
	<u>677 927</u>	<u>-2 010 296</u>
Variation nette de fonds de l'exercice	<u>2 688 223</u>	<u>-8 982 302</u>

10. CONCLUSIONS

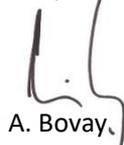
Au vu de ce qui précède, la Municipalité demande à ce qu'il plaise au Conseil communal de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

Le Conseil communal de Blonay - Saint-Légier
décide

- ⇒ d'adopter les comptes communaux 2024 tels que présentés
- ⇒ de donner décharge à la Municipalité pour sa gestion de l'exercice 2024

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic


A. Bovay



Le secrétaire adj.


J.-M. Guex

Délégation municipale

M. Alain Bovay, syndic
Mme Sarah Lisé, municipale

Pour information, les annexes peuvent être consultées sur le site internet communal www.blonay-saint-legier.ch

Liste des acronymes et sigles - Rapport annuel 2024

Voici la liste consolidée des acronymes et sigles utilisés dans le rapport annuel 2024 de la Commune de Blonay – Saint-Légier, avec leur signification.

Acronyme / Sigle	Signification
AC	Année civile
AED	Défibrillateur automatique externe
ARAS	Association Régionale pour l'Action Sociale
ASR	Association Sécurité Riviera
BH	Borne hydrante
BDO	Fiduciaire mandatée (BDO SA)
BPA	Bureau de prévention des accidents
CCEE	Commission consultative énergie et environnement
CDAP	Cour de droit administratif et public
CIP	Caisse intercommunale de pensions
CORAT	Commission régionale pour l'aménagement du territoire
DDP	Droit distinct et permanent
EC / EU	Eaux claires / eaux usées
ECA	Établissement cantonal d'assurance
EPT	Équivalent plein temps
ERP	Entreprise Resource Planning (logiciel de gestion intégré)
FLI	Français Langue d'Intégration
FLE	Français Langue Étrangère
GIS / QGIS	Système d'information géographique (logiciel utilisé pour cartographie)
MCH2	Modèle comptable harmonisé 2

MEP	Mandat d'étude parallèle
MPC	Maturité professionnelle commerciale
NPIV	Nouvelle péréquation intercommunale vaudoise
OFCO	Office de contrôle des eaux (probablement cantonal)
OFS	Office fédéral de la statistique
OLED	Ordonnance sur la limitation et l'élimination des déchets
PACom / PA	Plan d'affectation communal / plan d'affectation
PFAS	Substances per- et polyfluoroalkylées
PDI	Plan directeur intercommunal
PET	Polyéthylène téréphtalate (type de plastique)
REBSL	Réseau Enfance Blonay – Saint-Légier
RFFA	Réforme de la fiscalité et du financement de l'AVS
SCI	Système de contrôle interne
SDIS	Service de défense incendie et de secours
SIGE	Service intercommunal de gestion de l'eau
SPB	Surface de promotion de la biodiversité
SRGZA	Système régional de gestion des zones d'activités
SUT	Service de l'urbanisme et des travaux
TCO	Thé de compost oxygéné
UAPE	Unité d'accueil pour écoliers
UV	Ultra-violet